

CHEZ STEINBERG,
ON A L'ENVIRONNEMENT
À COEUR.

La Presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

FAITES UN ESSAI
ROUTIER DE 6 MOIS!
INFORMEZ-VOUS
AUJOURD'HUI...

Audi

Automobiles E. Lauzon

1384, boul. Labelle, Blainville 430-1460

Aujourd'hui: Généralement ensoleillé
Minimum 9° Maximum 21°
Demain: Quelques périodes ensoleillées

DETAILS PAGES SPORTS

• MONTRÉAL, JEUDI 27 SEPTEMBRE 1990

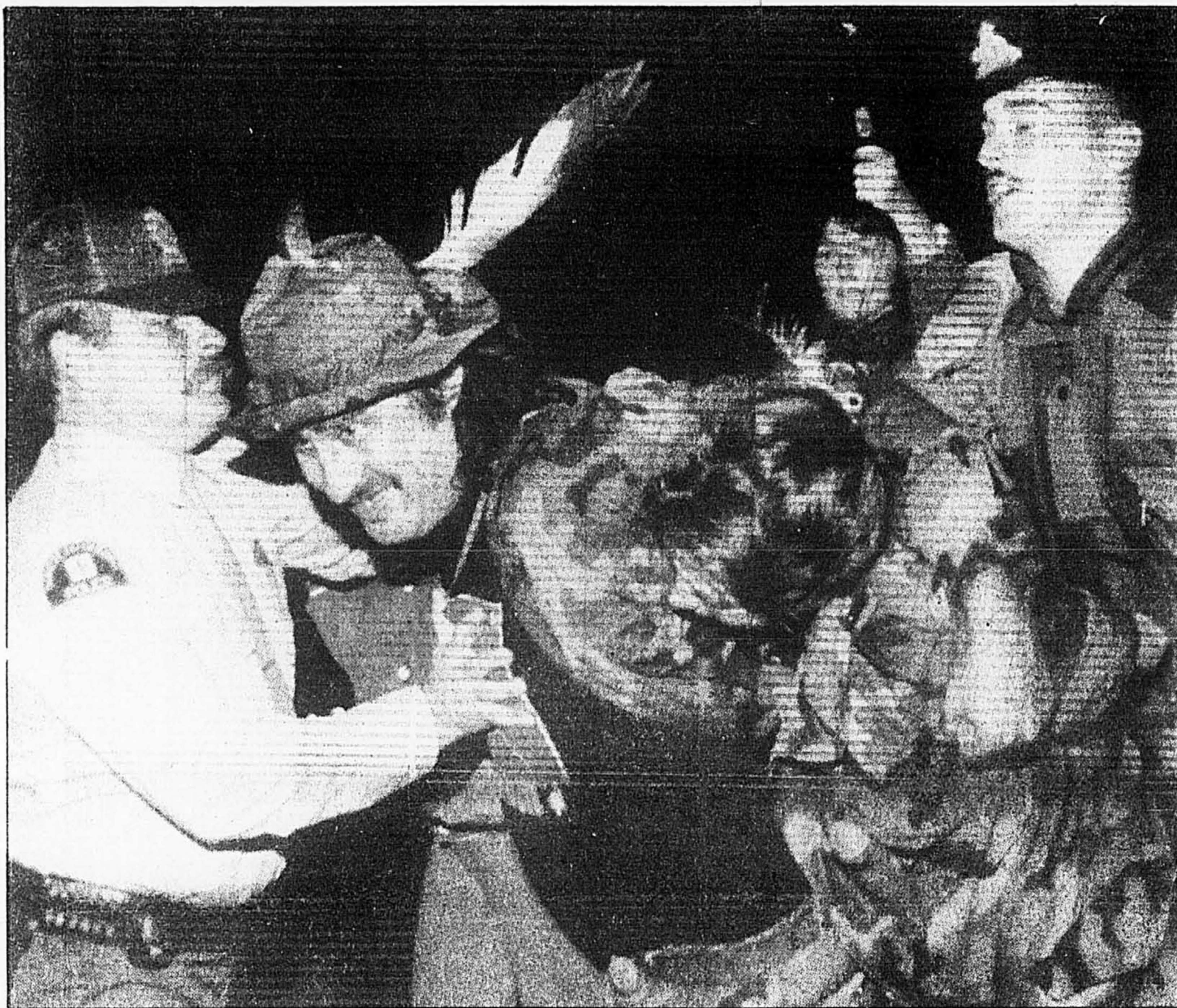
106^e ANNÉE N° 333

72 PAGES, 6 CAHIERS

illes de La Madeleine: 1.00 **50¢**

OKA: C'EST FINI

Les Warriors se rendent dans la confusion la plus totale



Le Warrior surnommé «Noriega», Gordon Lazore, 31 ans, de la réserve d'Akwesasne, a trompé la vigilance des militaires sur la route 344, à Oka, et a été interpellé par la SQ dans le village d'Oka au milieu d'une importante bousculade. PHOTO PIERRE CÔTE - La Presse

BRUNO BISSON, MARIE-CLAUDE LORTIE
ET JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le siège du centre de traitement d'Oka s'est terminé hier soir dans une confusion monstre au cours de laquelle des bagarres ont éclaté, résultat d'un cafouillage des militaires surpris par la sortie brusque de la cinquantaine de Mohawks confinés au périmètre depuis le 2 septembre.

Mais alors que la crise d'Oka semblait devoir se terminer au terme de son 78^e jour, environ 200 Mohawks de Kahnawake ont levé des barrages sur les routes 152 et 207 à l'intérieur de leur territoire, jetant du sable et d'énormes pierres en travers de la route. Pour la seconde fois, le pont Mercier a été fermé à la circulation du côté de LaSalle, sur l'île de Montréal, par la police de la CUM.

Devant la flambée de violence menée par des manifestants munis de masques à gaz et de boucliers de fabrication artisanale, les autorités militaires ont donné l'ordre aux soldats d'ouvrir le feu sur la foule déchaînée, mais aucun coup n'a été tiré vers les Mohawks même s'il s'en est fallu de peu, a indiqué le colonel Gregg Mitchell. Les soldats ont toutefois utilisé des gaz lacrymogènes.

Coup de force

Les événements de Kahnawake ont suivi de quelques heures le dernier coup de force des Warriors coincés à Oka, au cours duquel quatre Warriors et deux femmes — dont l'une portait un enfant dans ses bras — ont réussi à tromper les soldats et à se rendre jusqu'au village d'Oka par la côte Saint-Michel.

Selon le colonel Pierre Daigle, commandant des troupes stationnées à Oka, l'armée n'a été informée de l'abandon définitif des Warriors qu'à 17 h 50. Moins d'une heure plus tard, alors que les militaires étaient en état d'alerte, les 56 Mohawks assiégés ont fait une sortie inattendue sur la route 344 en traversant les barbelés, au coin nord-est du périmètre, là où les militaires ne les attendaient pas.

La confusion générale aidant, cinq d'entre eux ont franchi les barbelés de la route 344 sous les yeux de deux militaires impuissants à les arrêter. Un des plus jeunes Warriors, surnommé «Blondie», a été interpellé par les soldats immédiatement après une courte bagarre. Mais les autres, Gordon Lazore, alias «Noriega» (un Mohawk d'Akwesasne), Loran Thompson, un des principaux dirigeants et chefs spirituels des Warriors, et deux femmes (dont l'une était vêtue d'une tenue militaire et l'autre portait un enfant) furent accueillis en héros par plus de 200 sympathisants au bas de la côte Saint-Michel, dans le village.

VOIR REINE EN A 2

VOIR OKA EN A 2

• Autres informations
en pages B 1 et D 1

• Autres informations
en pages A 3, A 4 et A 5

VOIR SIDDON EN A 2

La reine disposée à nommer d'autres sénateurs

d'après Canadian Press
OTTAWA

Même si, au niveau des fonctionnaires, on a déjà commencé à sonder le terrain auprès de Buckingham Palace en vue d'une augmentation éventuelle du nombre des sièges au Sénat, aucune requête officielle n'a encore été formulée par le gouvernement.

«Les bureaucrates sont tenus de faire leur travail et ont déjà entrepris de discuter de la procédure qu'il conviendrait de suivre le cas échéant, mais aucun contact n'a encore été établi au niveau du bureau du premier ministre», a précisé hier Gilbert Lavoie, secrétaire de presse de Brian Mulroney.

Par ailleurs, les sénateurs libé-

raux ont offert discrètement d'adopter la dispute législative dite «de récupération», si le gouvernement renonçait à sa taxe sur les produits et services. Il s'agit d'un projet de loi visant à imposer les prestations de sécurité de la vieillesse versées aux Canadiens fortunés, qui avait été proposé dans le budget de l'an dernier et qui est bloqué depuis lors au Sénat.

Mais en dépit de ce signe de bonne volonté, il semble que le gouvernement conservateur soit déterminé à nantir la Chambre haute de huit sénateurs additionnels, et les échanges officieux entre fonctionnaires canadiens et britanniques auraient abouti hier à une réponse tout aussi officieuse de la reine Elizabeth: celle-ci aurait fait savoir, a précisé un porte-parole de Buckingham Palace, qu'en sa qualité de monar-

que constitutionnel, elle suivrait sur cette question l'avis formel de ses ministres canadiens — c'est-à-dire le premier ministre et son gouvernement.

M. Lavoie a rappelé que toute requête demandant à la reine de nommer des sénateurs additionnels devrait être précédée d'une ordonnance du cabinet qui serait signifiée au gouverneur général Ray Hnatyshyn. Celui-ci transmettrait ensuite la demande à la reine. «Rien de semblable n'a encore été fait», a souligné le porte-parole du premier ministre.

Tout porte à croire, par ailleurs, que M. Mulroney n'attendra pas que les tribunaux se prononcent sur la validité de la disposition constitutionnelle permettant la nomination de sénateurs additionnels pour procéder.

Le gouvernement de la Colom-

bie-Britannique a annoncé mardi qu'il allait demander à la Cour d'appel de sa province de décider de la validité de l'article 26 de la Loi constitutionnelle de 1867. Selon lui, cette disposition est un anachronisme qui n'a plus force de loi.

L'Alberta et l'Ontario se sont également montrés intéressés à demander l'opinion de leurs tribunaux respectifs à ce sujet.

Au cours de la période des questions hier, le député libéral Russell MacLellan a demandé à M. Mulroney s'il allait attendre les résultats de ces procédures judiciaires avant de nommer les

Québec reconsidère l'État-providence

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Devant le ralentissement de l'économie, l'endettement public et le niveau élevé des impôts, le gouvernement Bourassa va réévaluer «toutes ses activités, sans exception», y compris la gratuité des services et le caractère universel de certaines allocations, a dit hier le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson.

Le ministre a confirmé la décision de Québec de «corriger le tir» et d'adopter un décret visant à freiner les dépenses gouvernementales, afin de respecter ses objectifs de dépenses de 35 mil-

liards\$ pour le présent exercice financier.

Mais dans les prochains mois, la réévaluation des dépenses du gouvernement sera beaucoup plus profonde. «Lorsqu'on regarde l'évolution des dépenses, le niveau des impôts, on doit regarder toutes les avenues de restrictions des dépenses, sans exception», a-t-il dit en réponse à une question concernant l'avenir de l'universalité des allocations familiales, accordées même aux familles bien nanties.

«L'universalité demeure un phare pour Québec, mais on retournera toutes les pierres», a-t-il prévenu, en soulignant qu'il était beaucoup trop tôt pour faire des

VOIR ETAT EN A 2

Sommaire

Annonces classées

immobilier.....	C6, C7, D10 à D13
marchandises.....	D13, D14
emplois.....	D14, D15
automobiles.....	D15, D16, E6
propositions d'affaires.....	D2
Arts et spectacles.....	cahier E
horaires.....	E5, E8
Bandes dessinées.....	D11
Bridge.....	D16
Décès.....	E6
Design / Art de vivre.....	C1 à C5
Economie.....	D1 à D9
Etes-vous observateur?.....	C6
Feuilleton.....	D12
Horoscope.....	C7
Le monde.....	B5 à B8
Loteries.....	A4
Mots croisés.....	D13, D15
«Mot mystère».....	D15
Television.....	A3, E1, E2
Têtes d'affiche.....	A7

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le Parti conservateur de Brian Mulroney a poursuivi sa descente aux enfers en septembre pour atteindre son plus bas niveau de popularité depuis un demi-siècle, révèle un sondage de la maison Gallup public hier.

Selon cette enquête effectuée auprès de 1051 personnes, les conservateurs n'obtenaient l'appui que de 15 p. cent des électeurs à la mi-septembre alors qu'ils en recoltaient 20 p. cent un mois plus tôt. C'est la première fois qu'un parti fédéral au pouvoir tombe aussi bas depuis que Gallup a entrepris ses consultations régulières de l'électorat, en 1941.

15% des intentions de vote: le PC n'a jamais été aussi bas en 50 ans

Les libéraux de Jean Chretien ne peuvent cependant guère se réjouir de cette dégringolade de leurs adversaires puisqu'ils ont eux-mêmes chute de 7 p. cent pour obtenir la faveur de 39 p. cent des électeurs décidés.

Le Nouveau Parti démocratique a pour sa part fait un progrès remarquable en obtenant 32 p. cent des intentions de vote, soit une hausse de 10 p. cent par rapport au mois précédent. D'après Gallup, le NPD fédéral semble avoir profité de la victoire de son frère ontarien qui parvenait finalement à se hisser au pouvoir plus tôt ce mois-ci.

Même si les conservateurs ont déjà connu des années difficiles sous les gouvernements libéraux de King et Trudeau, ils n'ont ja-

mais etc en aussi mauvaise position que maintenant, soutient Gallup.

Les analystes de la firme notent que le gouvernement Mulroney a été la cible de critiques provenant des milieux les plus divers pour différentes politiques aussi impopulaires les unes que les autres.

A titre d'exemples Gallup rappelle les nominations en cascade de sénateurs conservateurs, dont le contesté John Buchanan, pour venir soutenir la position gouvernementale au Sénat; la campagne des libéraux contre la TPS; l'envoi des troupes dans le golfe Persique; la crise d'Oka et, finalement, l'ralentissement de l'économie au Canada.

VOIR PC EN A 2

SPEC
LES HAUT DE GAMME
YAMAHA

CDX-530 RS

- 18 bits
- 8 x F E sur échantillonnage
- Télécommande
- Télécommande programmable
- 25 selections

329\$

Disponible et en montre chez:

AUDIOTRONIC

100 ANS D'EXPERIENCE DANS LA MUSIQUE

368 Ste-Catherine O. Montréal 861-5451-2

SUITE DE LA UNE

OKA

Oka: c'est fini

Policiers et militaires ont eu fort à faire pour contenir les manifestants qui ont protégé les Warriors. A un certain moment, les policiers et soldats ont replié aux coups des Mohawks.

Un des négociateurs liés aux Warriors, Joey Deom, a été pris au cœur de la tourmente, violemment bousculé, tandis que des agents de la SQ arrêtaient Gordon Lazare.

Mike Myers, un médiateur oneida venu là pour assister en tant que témoin au départ pacifique des Mohawks, lançait à un journaliste de *La Presse*: «Je n'y comprends rien, ça ne devait pas se passer comme ça.»

Pendant ce temps, au haut de la côte Saint-Michel, 50 Mohawks, levant le poing en signe de victoire et agitant le flamboyant drapeau des Warriors, résistaient tant bien que mal aux dizaines de soldats. Après quelques minutes de bousculades, les soldats les ont entourés au milieu de la route 344.

Au cœur d'une pagaille monstrueuse, une jeune femme mohawk fut violemment projetée dans les barbelés et sur des pointes de métal empêchant le passage de tout véhicule. A quelques mètres de là, un Warrior bousculait des soldats en criant: «Où est mon enfant? Où est mon enfant?»

Le désormais fameux Warrior surnommé «Lasagna», Ronald Cross, fut le premier à être pris en charge par un groupe de militaires pendant que d'autres soldats empêchaient les médias de prendre des images de l'incident, selon M. Robert Galbraith, un photographe pigiste qui a vécu 17 jours dans le périmètre de l'armée.

Crus et injures pleuvaient autour des soldats, visiblement dépassés par les événements, et se mélaient aux battements des pales des hélicoptères qui survolaient la scène. Coincé entre une demi-douzaine de soldats qui le poussaient avec leurs armes, le chef oneida Bob Antone lançait au hasard des appels au calme que personne n'entendait, perdant l'équilibre par moments pour être aussitôt remis sur pied par les soldats qui l'encerclaient.

Sous le puissant éclairage des projecteurs installés en bordure de la route et des fusées éclairantes, la scène prenait l'allure d'un étrange ballet tout en va-et-vient de foule. Deux autobus ont fini par se frayer un chemin vers les Mohawks, venant de l'ouest. De l'est montait vers la foule toutes sortes de véhicules militaires. Durant la soirée, les porte-parole de l'armée ont déclaré à maintes reprises qu'ils avaient toujours eu la situation sous contrôle, même si très peu de soldats étaient visibles au début des événements. «Un soldat pour un Warrior, c'est assez», a lancé le colonel Pierre Daigle.

Il n'aura donc fallu que dix minutes aux militaires pour reprendre le contrôle de la situation, mais plus d'une demi-heure avant que les Mohawks n'acceptent de monter dans les autobus qui les ont amenés à la base militaire de Farnham, en quittant le périmètre vers l'ouest.

L'abandon des positions des Warriors, d'abord prévu pour midi, aujourd'hui, ne devait pas se passer comme cela. Des observateurs de la Confédération des six nations, dont Joey Deom et Mike Myers ainsi que l'ex-chef du conseil de bande de Kahnawake Andrew Delisle et des observateurs du clergé, s'étaient rendus à Oka pour assister au départ des Mohawks.

Ils n'ont jamais pu se rendre en haut de la côte pour remplir leur tâche. Les Mohawks étaient déjà sortis et la plupart d'entre eux avaient pris place dans les autobus de l'armée.

Dans la bousculade survenue au village, deux photographes ont été arrêtés pour entrave au travail des policiers, Ian Barrett de l'agence Reuter et Shanney Kumpulainen, pigiste assignée à la par l'agence Canadian Press. Albert Nerenberg, un journaliste pigiste présent dans le camp retranché depuis plus de deux semaines, aurait lui aussi été arrêté.

Malgré la confusion générale, les militaires et les policiers de la SQ ont réussi à interpellé les cinq Mohawks qui s'étaient rendus au village. Des sympathisants ont aussi été arrêtés. Leur nombre n'était pas connu hier soir.

A 19h41, le cortège des autobus et des voitures de la police militaire quittait Oka vers Farnham, transportant 28 hommes, 16 femmes et six enfants. Officiellement, 78 jours et onze heures après la mort du caporal Marcel Lemay, tué lors du raid raté qui l'a déclenchée, la crise d'Oka venait de s'achever. □

SIDDON

Siddon prêt à négocier la question des terres à Kanesatake

qu'une solution «non pacifique» aurait comporté des risques incalculables pour l'avenir du Québec.

Il reste maintenant à déterminer avec qui Ottawa entreprendra des négociations. Pour M. Siddon, il n'est plus question de transiger avec des gens masqués ou armés, mais hormis ces conditions, c'est aux gens de cette communauté de choisir leurs représentants.

«J'ai bon espoir que cette crise nous aura appris à faire montre de plus de sagesse à l'avenir, et à anticiper les sérieuses conséquences que des conflits de ce genre peuvent avoir si on les laisse s'envenimer à ce point», a déclaré M. Siddon.

Ni le ministre, ni sa collègue Monique Landry n'ont voulu dire comment se ferait le transfert des titres de propriété entre Ottawa et les Mohawks. Il n'est pas encore acquis que ce territoire obtiendra le statut de «réserve» au sens de la Loi sur les indiens.

Même si de nombreux députés conservateurs ont critiqué son rôle tout au long de la crise, M. Siddon soutient qu'il a pris ses responsabilités et gardé des liens étroits avec les autochtones malgré les fortes tensions des derniers mois. Il affirme avoir tenu parole en parvenant à faire disparaître les barricades tout en achetant les terres voulues pour résoudre le problème.

Dans un communiqué publié en fin de soirée, le premier ministre Brian Mulroney a pour sa part félicité les Forces canadiennes, «dont la discipline et le professionnalisme ont directement contribué au règlement pacifique tant espéré de la population canadienne».

«La fermeté, la patience et le respect de la vie humaine ont fini par triompher. La crise s'est dénouée sans autre effusion de sang, a ajouté M. Mulroney. L'autorité de la loi a été préservée. Aucune concession n'a été accordée à ceux qui revendiquaient des changements par la violence armée.»

Selon le premier ministre, les leaders des communautés autochtones et non autochtones doivent maintenant envisager l'avenir avec confiance. Tous devront pour cela faire preuve d'optimisme et d'imagination, a-t-il conclu. □



Un des Warriors qui a réussi à franchir le périmètre de l'armée d'Oka, un jeune homme de 20 ans surnommé «Blondie», a été rattrapé au milieu de la côte Saint-Michel et maîtrisé par quatre militaires.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

REINE

La reine disposée à nommer d'autres sénateurs

huit sénateurs dont il a besoin pour faciliter l'adoption du projet de loi sur la TPS. «Non», a simplement répondu le premier ministre.

Hier matin, le chef libéral Jean Chrétien a rappelé qu'en 1981, le gouvernement Trudeau avait suspendu son projet de rapatrier unilatéralement la constitution lors que trois provinces avaient fait appel aux tribunaux pour juger de la constitutionnalité de cette initiative.

La Cour suprême avait statué que ce rapatriement était constitutionnel, mais qu'il ne respectait pas les conventions. Les tribunaux pourraient en venir à la même conclusion avec l'article 26, a indiqué M. Chrétien.

Le député néo-démocrate Bill Blaikie a affirmé hier que le recours à l'article 26 ravalerait le Canada à un statut quasi-colonial, parce que le premier ministre devrait demander à la reine de régler un problème politique canadien.

«Pourquoi veut-il embarrasser tout le pays en allant voir humblement la reine?» a-t-il demandé.

À ce propos, le ministre des Finances Michael Wilson a révélé que plusieurs de ses collègues l'avaient interrogé, lors de réunions tenues à Washington au début de la semaine, sur la dispute qui sévit actuellement au Canada, dispute qui, auraient-ils laissé entendre, «fait un peu rire du Canada sur la scène mondiale». «Plusieurs d'entre eux m'ont dit qu'en entendant parler de cette affaire, ils s'étaient crus de retour au 19^e

siècle, a confié M. Wilson: cela n'est certainement pas à l'avantage de notre pays.»

Quant à Jean Chrétien, il semble tout aussi déterminé à prévenir l'adoption de la TPS que Brian Mulroney est décidé à lui donner force de loi. Faisant remarquer que la décision des sénateurs libéraux de rejeter la taxe de vente entraînerait inévitablement une réforme du Sénat, un objectif fort désirable à ses yeux, il a souligné en même temps que tant que le vote n'aurait pas été pris au Sénat, il était impossible de présumer du sort du projet de loi. Les libéraux sont majoritaires au Sénat, avec 52 sièges, contre 46 aux conservateurs et 6 indépendants, mais tous les sénateurs ne se présenteront peut-être pas au vote, a-t-il déclaré. «Je leur ai donné l'ordre d'être là, mais nous verrons lorsque le vote sera complié.»

Après une journée complète de tactiques dilatoires de la part des sénateurs conservateurs, le comité sénatorial sur les banques et le commerce a enfin pu déposer hier son rapport sur la taxe de vente. Ce document énumère plusieurs façons de réagir au projet de loi proposé par le gouvernement, depuis son acceptation jusqu'à son rejet total, en passant par l'ajout d'amendements.

Le comité sénatorial, en majorité libéral, s'était prononcé lundi soir en faveur du rejet du projet.

L'ancien premier ministre Pierre Trudeau, qui a nommé une bonne partie des sénateurs libéraux, se trouvait sur la colline parlementaire, hier. Il a cependant affirmé qu'il ne faisait plus de politique, et qu'il était seulement là pour assister au dévoilement de la statue de l'ancien premier ministre libéral Lester B. Pearson. □

Sabots de Denver : des huissiers avaient érigé en système la tarification «salée»

YVES BOISVERT

■ Un procès en Cour supérieure de Montréal a mis au jour une série d'irrégularités dans la tarification érigée en système par la firme Villeneuve, Miller, un des deux grands bureaux de huissiers de Montréal.

Dans un jugement daté du 14 mai 1990, le juge Jules Blanchet a donné raison à M. Daniel Brosseau, un huissier congédié par la firme Villeneuve, Miller pour avoir refusé de signer des rapports truqués de faussetés. Le juge a accordé quelque 34 000 \$ à M. Brosseau pour les dommages qu'il a subis à la suite de ce congédiement illégal.

C'est le 13 mars 1987 que M. Brosseau, un huissier chargé de poser des sabots de Denver pour la Ville de Montréal, a été congédié par son employeur (Villeneuve, Miller). Il fut prouvé lors de son procès que ses supérieurs voulaient lui faire signer des documents qui contenaient diverses faussetés. Enre autres, la firme facturait aux citoyens «sabotés»:

- un kilométrage trop élevé;
- un honoraire pour un assistant qui n'existait pas;
- certains frais imposés en double.

Des explications

Lors du procès, les responsables de Villeneuve, Miller ont expliqué que les huissiers à son emploi qui posent des sabots de Denver de la Ville circulent en camion dans Montréal en entrant dans un ordinateur les milliers de numéros d'immatriculation des véhicules qu'ils rencontrent au hasard, pour vérifier si le conducteur est en défaut de paiement.

Lorsqu'ils mettent la main sur un contrevenant, ces huissiers doivent inscrire le rapport qu'ils

ont parcouru 24 kilomètres, et ce, même si le véhicule est stationné à quelques mètres de chez Villeneuve, Miller.

Au nom de quoi? De la rentabilité: comme le camion de la firme fait une centaine de kilomètres par jour, d'expliquer les responsables de Villeneuve, Miller, il faut fixer une certaine distance pour que l'opération «sabotage» soit rentable. Il est vrai cependant que lorsque les huissiers parcourent plus de 24 kilomètres, ils facturent la distance supplémentaire!

Qui plus est, «il y a un honoraire tarifé à 30 \$ pour le posage et l'enlèvement d'un sabot de Denver, mais pour que ce soit rentable, il faut charger plus», affirme Villeneuve, Miller. Comment? Pour rentabiliser l'opération, «on ajoute souvent au compte les honoraires d'un assistant qui ne s'y trouve pas, parce qu'il arrive que le sabot ne soit pas enlevé la même journée et qu'il faille y retourner le lendemain!»

Le huissier Brosseau avait non seulement le droit mais «le devoir de suivre le tarif fixé par la loi sur les huissiers», écrit le juge. Non contents d'avoir mis M. Brosseau à la porte pour avoir voulu respecter la loi, Villeneuve, Miller, pour réagir à la poursuite qu'intentait son ancien huissier, a à son tour poursuivi Brosseau, prétendant faussement qu'il devait de l'argent à la firme.

Il s'agit-là d'une attaque «frivole et injuste, couverte d'erreurs et de mensonges», de dire le juge Blanchet. Pour cette seule raison, la firme a été condamnée à payer 5000 \$ à M. Brosseau.

Villeneuve, Miller n'a pas interjeté appel du jugement.

Plainte

M. Brosseau a déposé une plainte au comité de discipline

PC

15% des intentions de vote: le PC n'a jamais été aussi bas en 50 ans

Gallup estime que la marge d'erreur de ses sondages pancanadiens est de 4 p. cent et que les résultats sont exacts quatre fois sur cinq.

Chiffres incertains

Même si ses chiffres sont habituellement exacts pour l'ensemble du Canada, les données de Gallup sont contestables sur le plan régional en raison du nombre beaucoup plus restreint de personnes interrogées. Ainsi, Gallup soutient que le Reform Party a connu une certaine progression dans l'Ouest pendant que le Bloc québécois a enregistré un léger recul au Québec.

Alors que le sondage pancanadien rejoint plus de 1 000 personnes, Gallup n'a atteint que 260 électeurs au Québec et de ce nombre, seules 173 d'entre elles ont accepté de répondre aux questions de ses sondages. La marge d'erreur d'un tel échantillon se situe à six p. cent de plus ou de moins que les chiffres publiés.

Du groupe restreint qui a répondu au Québec, 38 p. cent préfèrent les libéraux, 24 p. cent les conservateurs alors que le Bloc et le NPD récoltent chacun 18 p. cent des intentions de vote.

Ces résultats de Gallup ne concordent pas avec ceux d'un autre sondage effectué auprès de 1 012 personnes au Québec au cours de la même période par la maison Léger et Léger. Selon cette dernière maison, le Bloc obtient la faveur de 38,9 p. cent de l'électorat contre 23,4 au Parti conservateur, 18,5 au Parti libéral et 15 p. cent au NPD. La marge d'erreur est ici de 4 p. cent.

Selon la firme de sondage, 37 p. cent des électeurs des provinces de l'Ouest favorisent le Nouveau Parti démocratique alors que 23 p. cent préfèrent le Reform Party, soit autant que le Parti libéral. Les conservateurs sont au dernier rang dans cette région qui était autrefois leur château-fort, avec 16 p. cent des intentions de vote.

ÉTAT

Québec reconsidère l'État-providence

recommandations au gouvernement sur les services à tarifier ou les allocations à sabrer.

«On regarde toutes les activités, le syndrome du 'berceau au tombeau' (l'État-providence). Les gens ne réalisent pas que tout ce qu'ils utilisent, les écoles, les hôpitaux, les routes, a un coût.»

Au cabinet de M. Johnson, on souligne que le ministre précisera très prochainement les orientations que Québec compte donner à ce débat sur les dépenses publiques.

Restrictions

Hier, M. Johnson a été avare de détails sur le programme de restrictions décrété par le conseil des ministres — des «mesures administratives de redressement» nécessaires pour respecter les objectifs de dépenses, en mars prochain, à la fin de l'année financière. M. Johnson juge un peu élevés les chiffres de 500 à 700 millions \$ qui ont circulé quant à l'excédent de dépenses appréhendé.

«Il n'y a pas de trou, c'est seule-

ment qu'on observe une tendance dans la croissance des dépenses et qu'on doit adopter des mesures pour atteindre nos objectifs du printemps prochain», a-t-il expliqué.

Bien que parmi les hauts fonctionnaires, on soit davantage surpris du caractère hâtif de cette mesure que de sa rigueur, M. Johnson soutient que le gouvernement n'était pas tenu de n'utiliser de tels recours qu'en fin d'année financière. «On les applique quand c'est nécessaire, on n'a pas choisi la date de la crise autochtone», a-t-il dit, en refusant de chiffrer la facture de la crise, jugeant sans fondement le chiffre de 134 millions avancé récemment.

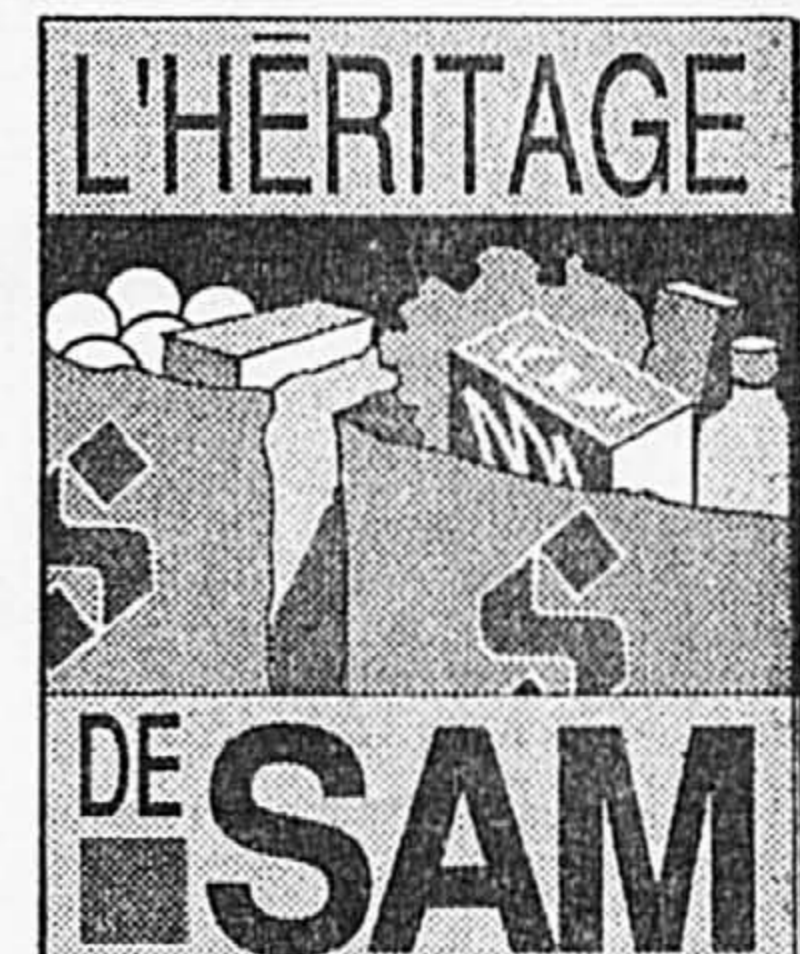
Pour faire face à des dépenses «conjuncturelles» associées à cette crise et au ralentissement économique, Québec demandera à tous les ministères de prendre les moyens nécessaires pour respecter les objectifs de dépenses, affirme l'arrêté en conseil adopté hier.

M. Johnson a toutefois été avare de détails, se contentant de citer comme exemple la demande faite aux ministères de reconsidérer toutes les dépenses, ou les subventions excédant 10 000 \$.

Mais, a-t-il cependant admis, les mesures d'hier prévoient aussi des exceptions. Il y a des priorités gouvernementales qui sont exemptées des mesures de compression. L'Environnement, à qui l'on a accordé 200 postes le printemps dernier, pourra les combler, a-t-il expliqué.

D'autres initiatives seront aussi à l'abri du couperet, a-t-on précisé à *La Presse*, notamment dans les secteurs des transports et de la sécurité civile.

Québec laissera néanmoins vacants tous les postes non comblés. □



La saga des Steinberg dans La Presse

■ Le matin du 23 août 1989, lorsque les nouveaux maîtres s'installèrent dans les bureaux de direction de Steinberg, Inc., Arnold Steinberg, le neveu de Sam, éprouva un sentiment de deuil.

L'entreprise bâtie par son oncle, Sam Steinberg, venait de quitter le giron familial parce que cette même famille n'avait pas réussi à passer les rênes d'une génération à l'autre.

Samedi, *La Presse* entreprendra la narration de la saga des Steinberg et, s'appuyant sur le livre *Steinberg: le démantèlement de l'empire familial*, publié par les Éditions Libre Expression, dira comment un virulent conflit entre les héritiers de «Monsieur Sam» a fait passer la chaîne des magasins Steinberg entre les mains du financier québécois Michel Gaucher et de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Figure légendaire du commerce au détail au Canada, «Monsieur Sam» en aurait été inconsolable, écrivent les auteurs Peter Hadekel et Ann Gibbon.

Quant aux héritières immédiates de Steinberg, Mitzi, Marilyn, Evelyn, leur mère Helen et 12 petits-enfants, elles encaissaient 260 millions \$ par la vente de leurs actions.

Mais les filles de Sam y gagnèrent aussi la paix.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
- à Terrebonne: Club optimiste Lachenaie, Galeries de Terrebonne, 1185, boulevard Moody, de 10 h 30 à 20 h 30;
- à Dorval: organisée par Royal Lepage, Les Jardins Dorval, 352, avenue Dorval, de 14 h à 20 h 30.

Tirage d'hier							
Le Lotto 6/49	4	5	7	18	33	42	(39)
E-X-T-R-A	0	2	1	7	2	9	

La Quotidienne	a trois chiffres	241
Tirage d'hier	a quatre chiffres	4317

ABONNEMENT 285-6911	ANNONCES CLASSÉES
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.	Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111
REDACTION 285-7070	GRANDES ANNONCES
PROMOTION 285-7100	Détailants 285-7202
COMPTABILITÉ	National, Tele-Presse 285-7306
Grandes annonces 285-6892	Vacances, Voyages 285-7265
Annonces classées 285-6900	Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E. 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400. Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



39-4-01

JEUDI 27 SEPTEMBRE 1990

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse
285-7111

Les Mohawks ont le sens de la télévision



LOUISE COUSINEAU

Le téléroman indien a pris fin hier soir à la télé. Comme il se doit, dans cet événement médiatique, juste pour les téléjournalistes de l'heure du souper. Les Mohawks ont le sens de la télévision.

Et ils battent les politiciens pour le temps occupé à l'antenne: à 20 h 30, ils étaient encore à TM et Radio-Canada. Les Anglais et TQS sont revenus à leur programmation régulière vers les 20 h. Radio-Canada, qui avait manqué son coup lors du démantèlement des barricades avant la fête du travail, a fait du surtemps hier, histoire de ne pas se faire accuser encore une fois d'avoir raté le coche.

Le scénario de ce dernier acte était passablement décousu, mais toutes les télés y étaient avec leurs images. Même Radio-Canada, qui a rappelé son grand sacheur Bernard Derome pour animer la finale.

Ce qui doit être plutôt insultant pour les animateurs du *Ce soir*. Les grandes ligues, ce sera sans doute pour plus tard. Les autres stations ont gardé leur personnel habituel. Dennis Trudeau, l'anchorman du canal 6 s'est rendu personnellement aux barricades d'Oka. Il n'y a pas que Dan Rather qui puisse aller faire son téléjournal à la guerre du golf(e).

Les journalistes de la télé ont eu bien du mérite à suivre cette histoire décousue jusque dans son dénouement. On a entendu à TM Charles Faribault donner l'ordre au caméraman de regarder en arrière, où l'action se passait.

On a entendu bien des fautes de français à tous les canaux, mais l'heure n'était pas à la dictée de Pivot. On a du chemin à faire dans le bonheur d'expression à la télé en direct. Enfin, ce sera peut-être pour la prochaine guerre qui, espérons-le, n'arrivera jamais.

Les images de TM étaient carrément plus sombres que celles de Radio-Canada, pourtant on filmait les mêmes objectifs, soient les autobus. À un moment donné, on a entendu le journaliste de TM expliquer à Radio-Canada la cause de la flambée sur la barricade: manifestation, les reporters se cotoyaient. Radio-Canada nous a servi en différé l'arrestation d'un jeune homme blond retenu par terre par les militaires: des images uniques, je crois bien.

À *La Presse* où nous regardions les événements, nous avons passé notre temps à zapper d'une station à l'autre. En bout de ligne, tous les reportages avaient l'air de se valoir. Et partout, il y avait des trous dans l'information, mais c'était normal puisque la situation était complètement échevelée. Sans doute, les téléjournalistes de fin de soirée allaient ordonner toute cette information brute.

Les images d'hier soir feront le tour du monde. Leur interprétation sera sans doute variée. Au loin, on parlera sans doute du martyre des Mohawks. L'ignore si les commentateurs d'ailleurs souligneront que la seule perte de vie a eu lieu du côté des forces de l'ordre. Et que l'armée, malgré une présence massive, n'a pas tiré sur les Mohawks.

La crise laissera des marques: Elijah Harper

Presse Canadienne
WASKESIU, Saskatchewan

Le «long été indien» laissera des cicatrices, a déclaré hier le député Elijah Harper devenu célèbre après avoir empêché par des mesures dilatoires l'adoption de l'accord du lac Meech à la législature manitobaine.

M. Harper a pris la parole hier au cours d'une assemblée du Congrès du travail du Canada pour la région des Prairies.

Il a soutenu que seule une enquête indépendante et complète sur le rôle joué par les gouvernements du Québec et d'Ottawa, la Sûreté du Québec et l'armée pendant l'affrontement permettra de réinstaurer l'harmonie entre les autochtones et les non-autochtones.

Il a ajouté n'avoir jamais pensé que de telles actions seraient commises un jour envers les autochtones au Canada.

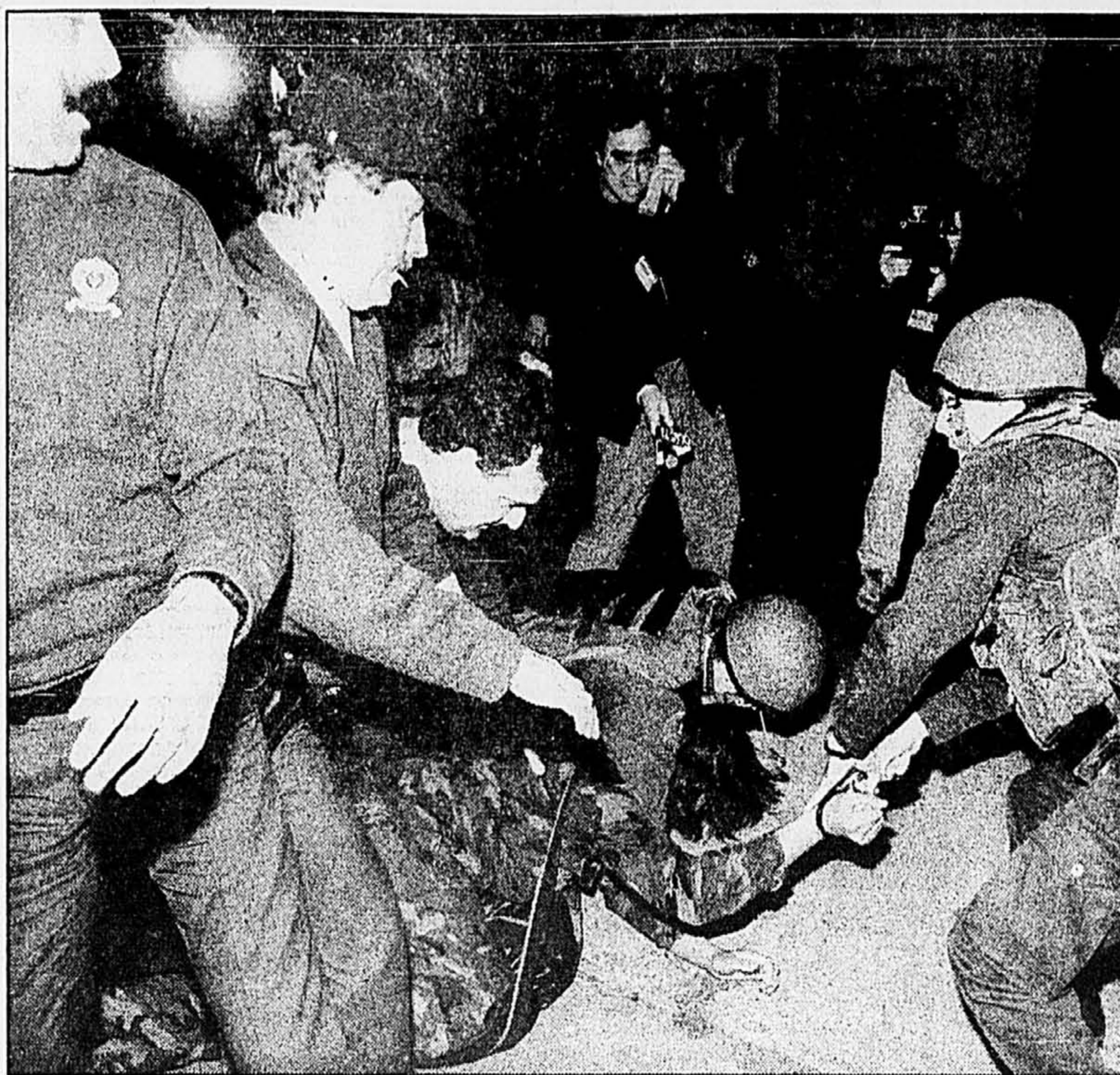
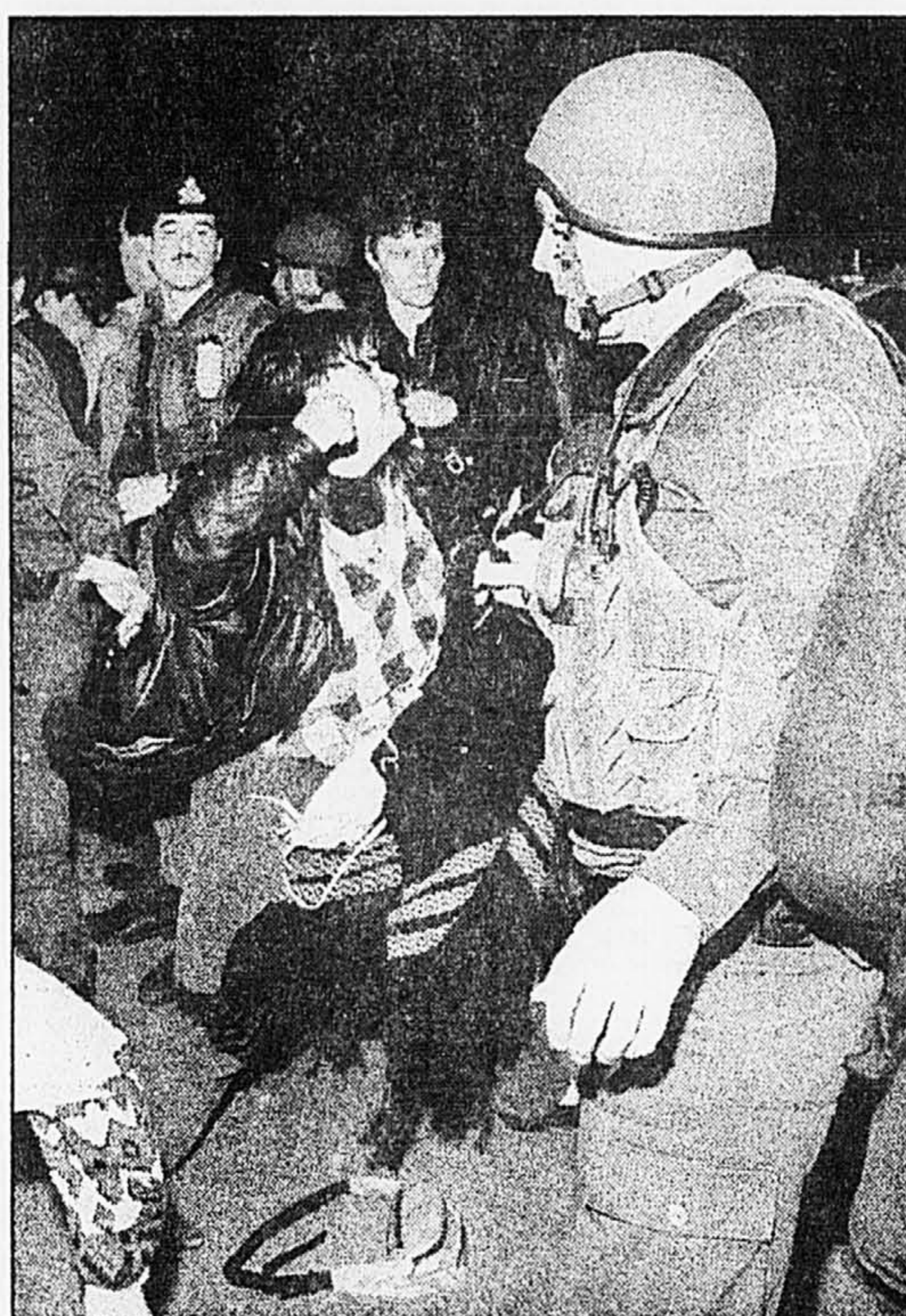


PHOTO PIERRE CÔTE, La Presse



Une femme mohawk prise de panique git sur la route 344, à Oka, tenant d'une main son enfant et de l'autre le poignet d'un soldat.

Sous l'oeil de journalistes (photo de gauche), des soldats tentent de maîtriser un Warrior pendant l'échauffourée qui a suivi la sortie des résistants mohawks du dernier retranchement qu'ils occupaient à Kanesatake.



Cette femme mohawk n'était pas du tout impressionnée par les soldats à sa sortie du retranchement warrior. PHOTO PIERRE CÔTE, La Presse

L'armée refuse de parler de bavure

BRUNO BISSON

Le lieutenant-colonel Pierre Daigle, commandant des troupes basées à Oka, a refusé de dire des événements d'hier qu'ils résultent d'une bavure de ses soldats. Tout en admettant que les militaires ont été pris par surprise par la sortie des Mohawks, le colonel Daigle a estimé que leur réaction avait été adéquate.

Au cours des affrontements qui ont suivi le mouvement des Mohawks, deux soldats ont subi des lacerations au visage. Les blessures ne sont pas considérées comme sérieuses. Le colonel Daigle n'avait pas d'informations concernant le sort fait au Warrior «Lasagne», qui a été traîné en retrait par des soldats avant d'être forcé de monter à bord d'un des autobus de l'armée.

Selon le colonel Daigle, les Mohawks n'ont averti l'armée qu'à 17 h 50 qu'ils se préparaient à sortir. Les 300 soldats en poste à Oka ont alors été mis en état d'alerte.

Mais alors que les militaires se préparaient à accueillir les Mohawks devant l'entrée du centre de désintoxication, sur la route 344, ces derniers ont passé à travers bois et ont rabattu au sol les barbelés au coin nord-est du périmètre, à une vingtaine de mètres à l'est de l'endroit prévu.

«Nous avons fait tout notre possible pour les contenir», a dit le colonel Daigle.

Au cours de la bousculade, les militaires ont placé leur baïonnette au bout de leurs armes et c'est à coups de crosse et en poussant les Warriors et les femmes qu'ils sont parvenus à encercler les 50 Mo-

hawks assiégés depuis plus de trois semaines.

Personne n'avait d'arme «pas même un couteau». Un chien de la Sûreté du Québec a flairé les bagages qui ont été fouillés. Rien n'a été confisqué.

Le colonel n'a pu expliquer comment cinq personnes ont pu se rendre jusqu'au village d'Oka. Le major Alain Tremblay a lancé, quelques minutes plus tôt, que «l'important, c'est qu'ils aient été repris».

En ce qui concerne le périmètre du centre de désintoxication, il ne sera pas accessible avant quelques jours, le temps que les militaires s'assurent qu'aucun Mohawk n'y est demeuré embusqué et que les armes, ou ce qu'il en reste, ne seront pas récupérées. Ces opérations devraient se dérouler aujourd'hui, selon l'officier.

Pour leur part, les 10 journalistes qui étaient toujours au centre de désintoxication étaient emmenés dans des tentes, interrogés par la SQ, puis relâchés. Un d'entre eux, Albert Neurenbergh, contre qui pèsent des accusations de «participation à une émeute», selon les informations obtenues par *La Presse*, n'a pas été revu en soirée.

Le convoi militaire a quitté Oka à 19 h 41 en direction de Farnham où les 28 hommes, 16 femmes et six enfants attendront la suite des procédures dans des baraques spécialement aménagées pour eux sur la base militaire.

Les six personnes qui ont quitté le périmètre et qui ont été arrêtées par la Sûreté du Québec ont également été conduits à Farnham, selon les quelques informations disponibles hier.

Le drame est évité de justesse à Kahnawake

L'armée reçoit l'ordre d'ouvrir le feu sur la foule

Presse Canadienne et La Presse

KAHNAWAKE

La flambée de violence survenue à Kahnawake à la suite de la reddition des Warriors retranchés à Oka est venue à un cheveu de se transformer en tragédie, alors que les autorités militaires ont dû donner l'ordre aux soldats d'ouvrir le feu sur une foule déchainée.

Par ailleurs, les accès routiers à la ville de Châteauguay et qui mènent, à travers la réserve, jusqu'au pont Mercier, étaient tous fermés, hier, jusqu'à nouvel ordre. Le pont Mercier a aussi été fermé sur l'île de Montréal, à La-Salle, à la demande de la SQ. Des barrages de sable et de pierres ont été élevés sur les routes 138 et 207, à l'intérieur du territoire mohawk, par des Amérindiens armés de bâtons.

Selon une information obtenue de la SQ, des Mohawks auraient pris à partie des automobilistes qui empruntaient le pont et qui ont dû être prestement détournés vers Laprairie par la route 132, sur la rive-sud.

Sur la réserve, les violents affrontements entre militaires et Mohawks ont forcé un officier à lancer en extrême l'ordre de tirer pour calmer des manifestants portant des masques à gaz et des boucliers de fabrication artisanale.

Selon le colonel Greg Mitchell, une centaine de personnes armées de divers projectiles ont tout d'abord attaqué un poste de contrôle militaire dressé à l'entrée du village de Kahnawake, près de la route 207, et gardé seulement par une demi-douzaine de soldats.

Une pluie de cailloux et de morceaux de bois s'est abattue sur les militaires pris par surprise. Après avoir sommé bien inutilement les manifestants de se retirer, les soldats ont lancé des grenades lacrymogènes.

Ceci a eu pour effet de calmer momentanément la foule. Les soldats ont profité de cette accalmie pour demander des renforts et vingt-cinq de leurs collègues leur ont porté assistance, a indiqué l'officier supérieur.

Une nouvelle charge de la foule

a incité les militaires à utiliser de nouveau les gaz, mais cette manœuvre est restée inutile, les assaillants rétorquant aussitôt par une nouvelle charge.

L'ordre de fixer les baïonnettes aux canons des fusils a paru assaillir les manifestants, mais ceux-ci devaient se raviser et attaquer une quatrième fois.

«Nous avons alors donné l'ordre de tirer des coups de semonce en l'air, a expliqué le colonel Mitchell, mais les manifestants ont appliqué avec plus de violence après une brève accalmie.

«C'est à ce moment que l'ordre d'ouvrir le feu (sur la foule) a été donné», ce qui a définitivement stoppé l'élan des manifestants.

Aucun coup de feu n'a cependant été tiré vers les Mohawks, a indiqué l'officier, même s'il s'en est fallu de peu.

Le lieutenant-colonel Mitchell a soutenu que l'affrontement d'hier avait été encore plus grave que celui survenu le jour de la perquisition effectuée à l'île Tekkawita, et au cours de laquelle un arsenal important avait été découvert.

Quelques heures avant leur sortie, les Warriors brûlaient leurs armes

MARIE-CLAUDE LORTIE

Durant la journée, hier, les Mohawks retranchés au Centre de traitement d'Oka ont allumé un immense brasier, où le photographe Sylvain Julienne a vu des carcasses d'armes à feu incinérées.

«J'ai pris des images de ce feu, j'y ai aperçu les restants calcinés d'au moins trois armes à feu», a-t-il conté hier soir, vers 21 h 30, peu de temps après qu'il fut sorti du dernier bastion Warrior où il a passé les derniers 24 jours.

Les porte-parole de l'armée chargés d'informer les journalistes du fil des événements ont confirmé à plusieurs reprises hier soir qu'aucune arme n'avait été trouvée en possession de la cinquantaine de personnes qui ont été conduites à Farnham.

Un chien de la Sûreté du Qué-

bec, venu prêter main forte aux soldats, a humé tous les sacs et biens personnels apportés par les derniers retranchés. Il n'y a rien trouvé, même pas un couteau, a confirmé le major Alain Tremblay.

Nul ne sait encore ce qu'il reste dans le périmètre qui est toujours scellé par l'armée. Tandis que hier soir, des hélicoptères survolaient la région. Les militaires, possiblement épaulés par la Sûreté du Québec, devraient ratisser le coin aujourd'hui. Les journalistes sortis du bastion ne croient pas que quiconque y soit resté.

Selon M. Julienne, l'incinération des armes a commencé durant l'après-midi, alors que les événements se bousculaient, tout en restant fort nébuleux aux yeux des journalistes.

Encore en début d'après-midi, on n'avait pas obtenu le consen-

sur la reddition. Certains irréductibles, comme Ronald Cross, alias Lasagna, refusaient encore de partir sans condition, craignant l'accueil que leur réservaient les agents de la SQ.

Un peu plus d'une heure avant leur sortie du camp, deux Warriors ont décroché le drapeau Warriors pour l'emmener au bout d'une perche vers «le feu sacré» qui brûlait jour et nuit depuis le début du retranchement final, a conté M. Julienne. Les Mohawks ont ensuite assisté à une cérémonie religieuse, animée par Loran Thompson, un Warrior d'Akwesasne, connu comme l'un des tenants les plus orthodoxes de la pensée Warrior.

La bousculade avec l'armée a commencé quand le cortège est arrivé à la frontière du camp, aux fils de fer barbelés et qu'une fusée éclairante s'est allumée.

La SQ interrogera les Mohawks à Farnham en présence des militaires

BRUNO BISSON

Les 50 Mohawks escortés par l'armée jusqu'à la base militaire de Farnham, hier soir, seront détenus dans des baraques aménagées à cet effet jusqu'à ce que la SQ ait terminé son enquête et que le Procureur général décide s'il portera des accusations contre eux.

Le convoi de deux autobus et de nombreuses voitures de la police militaire escortés par des hélicoptères de l'armée de Oka jusqu'à Farnham, est arrivé à la base militaire de l'Estrie vers 21 h 30, hier.

Toutefois, aucun Mohawk n'avait encore été autorisé à sortir des autobus, au moment de mettre sous presse, tous ayant refusé de signer le document attestant qu'ils acceptent de se mettre sous la protection de l'armée. Des porte-parole militaires ont confirmé, hier, que ceux qui refuseront de signer ce document seront remis à la Sûreté du Québec.

En vertu de l'offre des militaires, présentée aux Warriors il y a trois semaines par le lieutenant-général Kent Foster, les avocats des Mohawks pourront rencontrer leurs clients à partir d'aujourd'hui. Les enquêteurs de la SQ seront autorisés à interroger les Mohawks mais en présence de militaires seulement.

Par ailleurs, *La Presse* a appris que les trois Mohawks arrêtés par la SQ dans le village d'Oka, Loran Thompson, Gordon Lazore et une femme qui n'a pas été identifiée, ont été conduits au poste de police de Saint-Eustache et pourraient être interrogés sans la présence de militaires. En quittant le périmètre contrôlé par l'armée, ces derniers n'auraient pas respecté les conditions de l'offre faite aux Warriors par le lieutenant-général Kent Foster en vue de leur reddition. Ils pourraient donc se voir refuser la protection de l'armée.

Hier soir, une cinquantaine de

sympathisants aux Mohawks ont fait une vigile silencieuse et calme devant l'entrée principale de la base militaire. Ils entendent y demeurer tant et aussi longtemps que les Mohawks n'auront pas bénéficié de «tous leurs droits fondamentaux», comme celui de rencontrer un avocat.

Les femmes, tout autant que les Warriors, sont passibles de plusieurs accusations relativement mineures concernant leur «participation à une émeute» et à leur présence dans le parc municipal d'Oka, avant le début de la crise, interdite en vertu d'une injonction de la Cour supérieure du Québec.

Enfin, *La Presse* a appris que dès l'évacuation des Mohawks assiégés à Oka, deux enquêteurs de l'unité des crimes contre la personne de la police de la Communauté urbaine de Montréal, chargée de faire la lumière sur la mort du caporal Lemay, ont été autorisés à se rendre sur les lieux.

LA CRISE AMÉRINDIENNE

L'après-crise préoccupe la population d'Oka

Presse Canadienne
OKA

■ Andre Quinn, un résident d'Oka qui a assisté, impuissant, à la gigantesque bousculade qui a mis un point final, hier soir, à la crise mohawk, ne semblait pas surpris outre mesure du dénouement chaotique de toute l'affaire.

«Ca finit comme ça a commencé», commentait-il hier soir près des barbelés des forces armées, où plusieurs résidents d'Oka étaient venus assister à la scène finale de la crise qui durait depuis 11 semaines. «On ne peut jamais prédire ce que les Indiens vont faire.»

Les Quinn, qui venaient tout récemment de regagner leur demeure d'Oka, faisaient partie des évacués du début de l'été. Ils avaient passé les sept

dernières semaines à l'hôtel. En assistant à toute l'opération, hier soir, M. Quinn pensait déjà à l'après-crise, tout en se disant heureux que la reddition des Mohawks, retranchés depuis 25 jours dans le centre de désintoxication de Kanestake, n'ait pas donné lieu à des actes violents occasionnant des pertes de vie ou des blessures graves.

«On doit maintenant vivre ensemble», a-t-il indiqué devant les lignes de l'armée, accompagné de sa femme et de son enfant. «Après tout, les Indiens comptent pour environ 30 pour cent de la population dans ce coin-ci», a-t-il expliqué.

Un peu plus loin, un autre résident d'Oka, Stéphane Lampron, estimait lui aussi que l'issue de la crise constituait «une bonne fin». «C'est très impressionnant de voir la SQ et l'armée en action.»

Cinq policiers autochtones assermentés

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

■ Cinq des six policiers autochtones qui, à compter d'aujourd'hui, patrouilleront jour et nuit Oka et Kanestake ont été assermentés hier au Palais de justice de Saint-Jérôme.

Ils se sont ensuite rendus à Oka pour se familiariser avec les lieux et se sont dirigés vers le centre Parthenais, quartier général de la SQ à Montréal, pour des exercices de tir.

Il s'agit de deux Inuit, deux Cris et un Montagnais. Un sixième, en provenance de la Baie d'Hudson, les rejoindra aujourd'hui.

Cohen libre

L'avocat américain Stanley Cohen a retrouvé sa liberté moyennant un cautionnement de 3000\$, hier au Palais de justice de Saint-Jérôme, où il avait été accusé la veille d'entrave au travail de l'armée et des agents de la Sûreté du Québec, de participation à une émeute et de possession illégale d'armes à feu.

La Cour lui a interdit de porter des armes à feu, de fréquenter des Warriors ou de séjourner à Oka. Le ressortissant étranger est également tenu d'aviser la SQ de toute intention de quitter le Québec avant la présentation de la preuve lors de son enquête préliminaire le 29 octobre.

À Oka, un détachement du groupe spécial d'intervention de la Sûreté du Québec est arrivé avec des chiens pisteurs pour fouiller le terrain à la sortie des barricades. En matinée, l'opération avait déjà permis de détecter... 14 sacs de golf remplis de bâtons.

Remboursement

De son côté, le coordonnateur de la Sécurité civile pour la crise autochtone, Jacques Brochu, estime que 12 millions\$ ont été versés jusqu'ici en frais de subsistan-



Les Warriors ont été transportés en autobus au camp militaire de Farnham.

ce et d'hébergement, soit 7,5 millions \$ à Oka et 4,5 millions \$ à Châteauguay.

Le programme d'indemnisation des frais d'hébergement se terminait hier.

Sur les 1529 évacués du village d'Oka, on estime que 1465 ont regagné leur domicile. Dans la paroisse d'Oka, sur les 985 qui

avaient choisi d'aller vivre ailleurs, on estime que 922 sont de retour.

Chez les Mohawks, sur les 625 qui ont vécu hors de chez eux, 565 sont revenus.

Par ailleurs, la navette maritime entre les municipalités d'Oka et de Comodoro reprendra à compter d'aujourd'hui. La liaison avait été

suspendue à la mi-juillet, une semaine après l'affrontement armé.

Par contre, le ministre des Transports annonçait que la route 344 restait momentanément fermée, mais qu'un chemin de détournement permettait aux usagers d'accéder aux autres régions de la rive nord de la rivière des Outaouais et du lac des Deux-Montagnes.

RÉSULTATS

Tirage du: 90-09-26				
12	14	17	24	29
30	31	32	41	46
50	51	54	59	62
63	64	65	67	70

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

Prochain tirage: 90-09-28

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LOTOSTAT 6 / 49

Vous voulez tout savoir sur les tirages de la Lotto 6/49 depuis ses débuts? Pariez d'une façon plus avertie, découvrez la fréquence de sortie des chiffres et des paires, depuis combien de tirages un chiffre n'est pas sorti et plus encore!

COMMANDEZ MAINTENANT. SI VOUS N'ÊTES PAS SATISFAITS, NOUS VOUS REMBOURSERONS.

DYNASTAT SEULEMENT
4191, DE LA SEINE
BUREAU 606
LAVAL H7W 2S2 595\$

PHASE FINALE

OPÉRATION JAGUAR

Les dernières Jaguars 1990 sont à la recherche de leur liberté.

NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION.

RÉDUCTION DE PRIX INCROYABLE.

POUR UN ESSAI ROUTIER INOUBLIABLE...

AUTOMOBILES ÉLÉGANTE
4350 est, boul. Métropolitain
sortie PIE IX
374-6550

JAGUAR

DÉCARIE MOTEURS INC.
55 Gince, St-Laurent
près du rond point l'Acadie
334-9910

Tirages spéciaux

2 pour 1

Apportez tout négatif couleur (110, 126 ou 35 mm) pour un autre tirage & obtenez un tirage supplémentaire gratuit dans la grandeur de votre choix 3 1/2 x 5, 4 x 6.

CETTE OFFRE EXPIRE LE 6 OCTOBRE 1990

ARGENT-CINÉ

GAGNEZ DES BILLETS DE CINÉMA GRATUITS

Pour chaque rouleau de film que nous développons pour le service d'une heure, vous recevrez un bon-cadeau Argent-Ciné... collectionnez-en 5 et recevez un bon-cadeau Cine d'une valeur de 75\$ valable au cinéma de votre choix. Plus de détails en magasin. Cette offre expire le 30 sept. 1990.

Développez un sourire

Centre Japonais de la Photo

Place Longueuil 463-2835 Les Promenades St-François 653-2522 Gareville Park 512-5601 Carrefour Argenteuil 363-4270 Gareville Lachenaie 637-0586 L'avenue Frontière-Côté 694-3034	Place Verdy 333-7232 Forest Centre 325-9883 Centre Bonaventure 341-1101 Les Terrasses 842-5123 Les Promenades de la Colline 848-4877 Les Galeries d'Arpe 353-8800	Les Galeries d'Arpe 353-8800 Le Carrefour Laval 688-6530 L'avenue Desjardins 687-4008 Les Promenades de la Colline 472-3678 Les Promenades de Sorel 742-8844
---	--	---

PROFITEZ-EN! L'HEURE DE QUALITÉ DANS TOUTS NOS 170 MAGASINS

Nous vous emmenons tout droit

à Halifax

Nous allons tout droit à Halifax, quatre fois par jour. Quatre vols sans escale, à l'aller comme au retour, entre Montréal et Halifax. Et sur nos vols de 13h 50 et 17h 45 vous pouvez faire le voyage dans le confort de notre classe Affaires.

Et avec Aéroplan, chacun de vos voyages compte davantage.

LA CRISE AMÉRINDIENNE

Un regain de faveur pour l'armée

Presse Canadienne

La crise amérindienne au Québec, l'envoi d'une force navale dans le golfe Persique et la détérioration de notre économie semblent avoir convaincu de plus en plus de Canadiens qu'il n'y a « rien comme la vie dans les Forces armées ».

Les Forces armées canadiennes ont en effet signalé une hausse de 32 p. cent des demandes, en août, dans ses centres de recrutement.

« Il s'agit d'une hausse énorme », reconnaît le lieutenant-colonel Jean-Pierre Beaulne, coordonnateur du recrutement pour les Forces armées canadiennes.

Depuis le début du mois, des rapports préliminaires permettent de croire que beaucoup de jeunes Canadiens se sont présentés dans les 37 centres de recrutement répartis à travers le Canada, a-t-il ajouté dans une interview, à Ottawa.

En règle générale, le tiers environ de ceux qui se présentent dans ces centres sont éventuellement recrutés.

« Cette hausse est importante, mais il est difficile de l'expliquer. Est-ce Oka? Est-ce l'Irak? Est-ce que c'est parce que nous connaissons des temps difficiles? », le lieutenant Beaulne est incapable de répondre. « Les médias ont fait peu de cas de l'envoi d'une force navale dans le Golfe », a-t-il par ailleurs rappelé.

L'intervention de l'armée dans la crise amérindienne au Québec n'a « certes pas nui », a-t-il dit, non plus que les déclarations des premiers ministres Mulroney et Bourassa d'appui total aux militaires.

L'officier a ajouté que les ima-

Chronologie des événements

Presse Canadienne

Voici la chronologie des principaux événements survenus au cours du conflit opposant les Mohawks aux autorités.

11 mars: Pour s'opposer à l'agrandissement d'un terrain de golf sur des terres dont ils revendiquent la propriété, les Mohawks traditionnalistes dressent une barricade à l'entrée d'un chemin de terre.

10 juillet: Le maire d'Oka, M. Jean Ouellette demande à la Sûreté du Québec de faire respecter une injonction de la Cour supérieure ordonnant la destruction de la barricade.

11 juillet: Une force de 100 agents de la SQ attaque la barricade. Au cours d'une fusillade nourrie, le caporal Marcel Lemay, 31 ans est atteint mortellement. La police bat en retraite, mais encercle le territoire de Kanasatake. Les Warriors de Kahnawake, sur la Rive-Sud, réagissent en bloquant les routes d'accès au pont Mercier et menacent de le faire sauter.

12 juillet: Le ministre délégué aux Affaires autochtones du Québec, John Ciacia, se rend derrière les barricades d'Oka pour négocier.

20 juillet: Le ministre fédéral des Affaires indiennes, M. Tom Siddon, annonce que même si le gouvernement canadien ne participe pas aux pourparlers.

21 juillet: Rupture des négociations. Au cours des semaines suivantes, le dialogue se déroulera de façon cahotique.

8 août: Le premier ministre Brian Mulroney nomme le juge Alan B. Gold, juge en chef de la Cour supérieure du Québec, comme médiateur et le charge d'obtenir un accord préalable à l'ouverture de véritables négociations. D'un même souffle, M. Mulroney annonce que l'armée est à la disposition du gouvernement du Québec.

12 août: Les ministres Ciacia et Siddon se rendent derrière la barricade principale d'Oka pour signer l'entente sur les conditions préalables obtenue par le juge Gold. L'accord est signé devant des Warriors armés et masqués et en présence des caméras de la télévision. Au cours de l'après-midi, la SQ réprime violemment une manifestation de citoyens de Châteauguay rassemblés sur un

ges télévisées du 1er septembre dernier montrant le jeune soldat Jacques Cloutier demeurer stoïque face à un Mohawk hystérique et menaçant semblent avoir influencé plusieurs candidats.

Les demandes, en août, ont surtout augmenté au niveau des candidats au titre de simple soldat. On a en effet dénombré 1877 demandes, soit une hausse de 37 p. cent par rapport à août 1989, alors qu'il y eut 1379 candidatu-

res. Chez les officiers et sous-officiers, les demandes ont été de 441 contre 375, pour le même mois en 1990 et 1989.

Au centre de recrutement de Québec, le capitaine Jocelyn Larroche a affirmé qu'aucun des candidats qu'il a reçus à cet endroit n'a cité Oka comme raison de son intérêt pour les Forces armées. « Ces demandes sont toutefois abondantes, depuis quelques semaines, et la situation à Oka ex-

plique tout probablement ce phénomène. »

Le lieutenant Beaulne estime par ailleurs que de nouvelles recrues se présenteront bientôt lorsque les forces navales canadiennes dans le Golfe commenceront à recevoir plus d'attention des médias.

La demande a aussi été forte au Québec et en Ontario, notamment dans les régions de Montréal et Toronto.

Les Québécois forment une société homogène mais la trace indienne y est fréquente

JEAN-PIERRE BONHOMME

Les Québécois de souche n'ont pas plus d'un p. cent d'ascendance indienne dans leur patrimoine génétique, mais bon nombre d'entre eux porteraient cette trace de leur cohabitation avec les autochtones en territoire laurentien.

C'est la précision qu'a voulu apporter hier le démographe Hubert Charbonneau, du département de démographie de l'Université de Montréal.

L'article paru dans *La Presse* le 21 septembre faisait dire aux démographes Hubert Charbonneau et Bertrand Desjardins, aussi de l'Université de Montréal, que, selon leurs travaux de recherches considérables, seulement un Québécois sur cent a du sang indien dans les veines.

Il est vrai, et irréfutablement démontré par la recherche universitaire, a dit hier M. Charbonneau, que le patrimoine génétique des Québécois ne compte pas plus d'un p. cent d'apport indien. Mais cet héritage se répartit sur l'ensemble de la population québécoise.

Il se pourrait ainsi, a précisé le scientifique, qu'une plus forte proportion des Québécois — peut-être de dix à cinquante pour cent et à divers degrés — portent ce symbole de la coexistence avec les Indiens. Et, attendu la grande parenté des Québécois entre eux, l'héritage des premiers ascendants se répercutant en vase clos, il se pourrait que, vers la fin du présent siècle, la quasi totalité des Québécois portent cette trace (de moins d'un p. cent de sang indien).

M. Charbonneau a fait valoir, hier, que ces faits, perçus d'une façon incomplète dans notre article antérieur, ont de l'importance scientifique et psychologique.

M. Charbonneau a rappelé que, dans l'état actuel des recherches démographiques, il n'est pas encore possible de déterminer les Québécois portant ou ne portant pas de sang indien. Pour le savoir, il faudrait faire une recherche spécifique à partir du registre de l'Université sur les origines de tous les 70000 français habitant la colonie en 1765. On pourrait aussi, a-t-il dit, effectuer un échantillonnage sur un millier d'entre eux et déterminer lesquels ont une ascendance autochtone.

M. Charbonneau a par ailleurs confirmé le fait que, selon ses propres recherches et celles de son collègue Bertrand Desjardins, l'homogénéité française du patrimoine génétique des Québécois de souche est de 97 p. cent et que l'apport indien est limité globalement à un p. cent.

Les chercheurs Charbonneau et Desjardins ont contribué à créer, au département de démographie de l'Université de Montréal, un registre complet de la population du Régime français.

Ce document confirme que les deux tiers des Québécois actuels sont issus directement du patrimoine génétique des pionniers (1500 hommes et 1000 femmes) venus de diverses parties de la France. Cette homogénéité, ont-ils dit, qui a persisté après le Régime français, fait du Québec un cas « unique au monde ». Pour les démographes, cela fait des Québécois une sorte de « laboratoire démographique ».

point qui enjambe la Voie maritime du St-Laurent. En soirée la première d'une série de violentes émeutes oppose policiers et citoyens blancs aux barricades de Châteauguay.

14 août: Plus de 2500 soldats déploient armes et véhicules blindés à Saint-Benoît et à Blainville, près d'Oka et à Saint-Rémi et Farnham, sur la Rive-Sud.

16 août: Des négociations auxquelles participent les Mohawks, les gouvernements provincial et fédéral débutent alors que des observateurs internationaux se rendent sur les barricades.

17 août: Les Forces canadiennes annoncent que des soldats munis de tout leur équipement viendront aux barricades d'Oka et Kahnawake relever les agents de la SQ.

20 août: Des Blancs en colère lapident un cortège de 75 voitures transportant des Mohawks évacuant Kahnawake par crainte d'une attaque militaire.

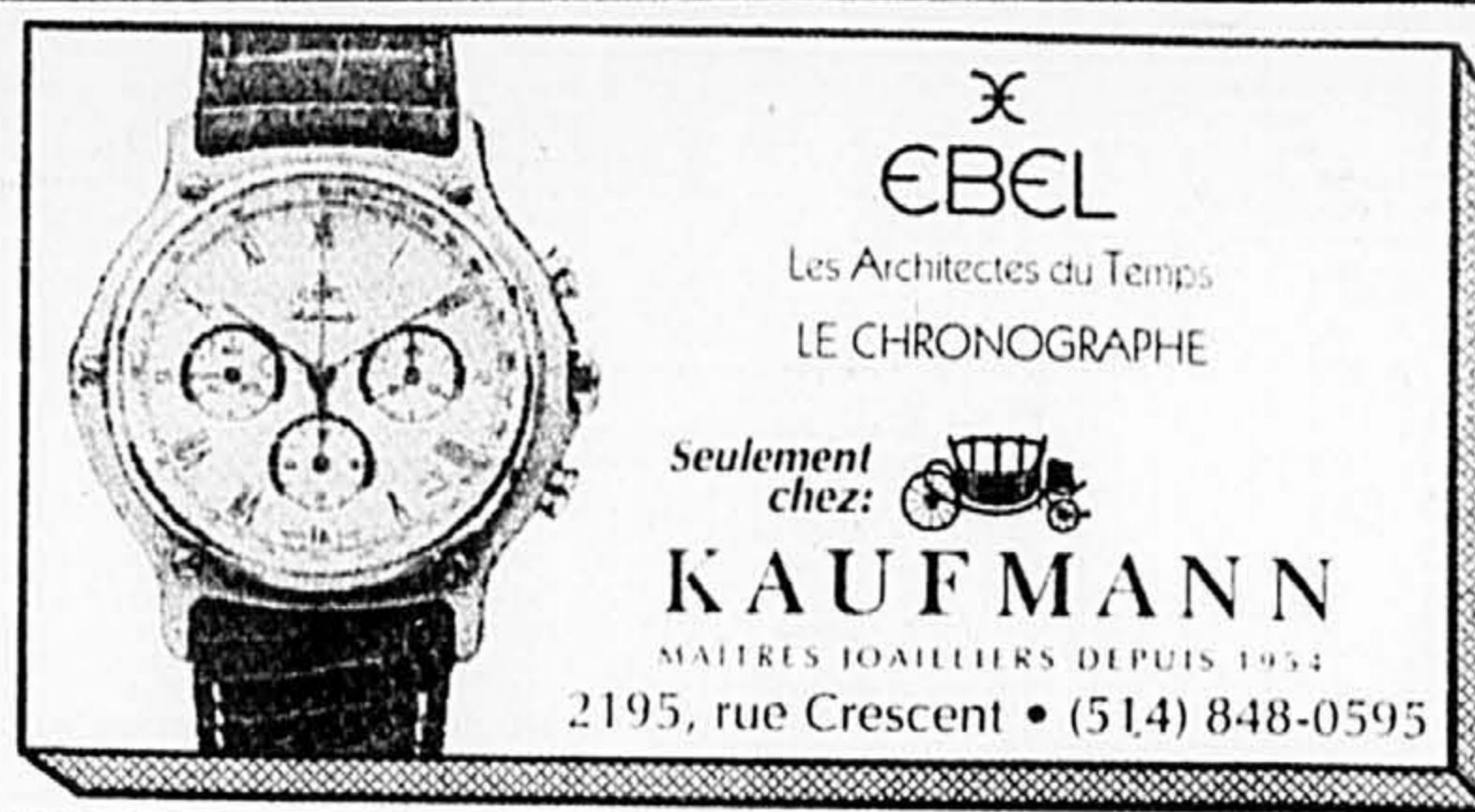
29 août: L'armée et les Warriors s'entendent pour le démantèlement des barricades qui obstruent les routes d'accès au pont Mercier.

1er septembre: L'armée pro-

gresse vers les positions mohawks et démolit les barricades de Kanasatake, pour cerner une trentaine de Warriors recalcitrants repliés dans le centre de désintoxication.

24 septembre: L'avocat américain Stanley Cohen quitte le périmètre de la clinique, porteur de nouvelles propositions de règlement. Le lendemain, ces propositions sont rendues publiques mais le gouvernement du Québec en annonce le rejet le même jour.

26 septembre: En début de soirée, les Mohawks évacuent subitement la zone barbelée, mettant ainsi fin à un affrontement de 78 jours.



EBEL
Les Architectes du Temps
LE CHRONOGRAPHE
Seulement chez: KAUFMANN
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954
2195, rue Crescent • (514) 848-0595

PATEK PHILIPPE ROLEX Cartier EBEL Chapal Piaget BREITLING

INVITATION
GREENPEACE invite ses donateurs et donatrices et leurs amis à visiter un de ses bateaux
LE MOBY DICK
Le samedi 29 septembre 1990
De midi à 17 h
Dans le Vieux-Port de Montréal
Au Quai Victoria
N.B.: Cette date est sujette à changement sans préavis
Tél.: (514) 338-0086

FAILLITE • LIQUIDATION • FAILLITE • LIQUIDATION

FAILLITE

VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR
POUR DAMES
« VALENTINA INC. »

de 60 à 90% de rabais sur tout

3 000 MCX	JUPES — PANTALONS	10\$
	Ord.: 30 à 100\$	
200 MCX	BLAZERS ET VESTONS	10\$
	Ord.: 30 à 125\$	
40 MCX	BLOUSONS SUÈDE	49\$
	Ord.: 180 à 225\$	
35 MCX	BLOUSONS CUIR	99\$
	Ord.: 180 à 400\$	
650 MCX	BLOUSONS TISSU	59\$
	Ord.: 150\$ (avec cuir)	
400 MCX	MANTEAUX D'HIVER	69\$
	Ord.: 140 à 250\$	
50 MCX	IMPERS DOUBLÉS	69\$
	Ord.: 140 à 250\$	
85 MCX	JUPES DE CUIR	59\$
	Ord.: 125 à 180\$	
50 MCX	JUPES ET BERMUDAS SUÈDE	49\$
	Ord.: 100 à 150\$	
120 MCX	PETITES VESTES DE CUIR	20\$
	Ord.: 50\$	
500 MCX	CRAVATES ET CEINTURES EN CUIR	2\$

Liquidation Belec Inc.
4349, rue St-Denis (coin Marie-Anne) Montréal
Mar. et merc., 10 h à 18 h
Jeudi et vend., 10 h à 21 h
Samedi, 10 h à 17 h

FAILLITE • LIQUIDATION • FAILLITE • LIQUIDATION

ASPIRATEUR CENTRAL EUREKA

SUPER VENTE

489⁹⁵

INCLUANT: UN SYSTÈME COMPLET DE 4 PRISES, Une GARANTIE EUREKA, - 5 ANS sur l'appareil - 1 AN de satisfaction ou argent remis

Modèle CV-800

NOUVEAU!
Boyaux électrique contrôle à distance

179⁹⁵ à l'achat d'un système complet

Disponible avec tous les modèles centraux EUREKA (Credir de boyau régulier inclus)

Boucherville 514-641-0870 Buckingham 819-986-7345 Charlesbourg 418-622-0898 Drummondville 819-477-2666 Duberger 418-681-0018 Gaspé 418-368-1779	Granby 514-378-6886 Hull 819-771-0050 Iberville 514-347-7956 Îles de la Madeleine 418-986-5904 Joliette 514-759-0612 Lac Mégantic 819-583-5678	LaSalle 514-365-7919 Laval (Fabreville) 514-963-2627 Laval (Ste-Rose) 514-828-5877 Laval (Vimont) 514-862-9758 Lauzon 418-835-3677 McMasterville 514-467-4011	Matane 418-562-6681 Notre-Dame-du-Laus 819-767-2832 Montréal 514-278-5179 Pierrefontains 514-620-3141 Portneuf Station 418-286-3841	Repentigny 514-582-2752 Rouyn Noranda 819-762-1614 St-Constant 514-638-4556 St-Georges Est 418-227-2884 St-Hubert 514-676-0133	St-Lazare 514-458-0037 Ste-Julie 514-922-4406 Ste-Illes 418-962-6523 Shawinigan 819-535-2762 Sherbrooke 819-569-7406	Sorel 514-743-6363 Thetford Mines 418-338-4613 Trois-Rivieres 819-379-1666 Valleyfield 514-373-3728 Bureau central 1-800-361-6311
--	---	--	--	---	---	--

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités, d'expansion?
Compagnies établies seulement
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

COLLECTION AUTOMNE-HIVER • VÊTEMENTS POUR HOMMES • STYLE "COUNTRY" • DÉCONTRACTÉ • CONFORTABLE

J.J. FARMER

CENTRE ROCKLAND • NIVEAU 3 • 341-3270 • CENTRE EATON • OUVERTURE BIENTÔT



Nicole Gagnon-Larocque, chef du Parti civique.

L'administration Doré subit de vives critiques de l'opposition

MARIANE FAVREAU

■ L'urbanisme au centre-ville, la revitalisation des artères commerciales et le plan d'accès à la propriété de l'administration Doré sont l'objet de critiques de l'opposition ces jours-ci, avec le plan triennal d'investissements.

Hier, lors d'un tour du centre-ville organisé pour la presse, Nicole Gagnon-Larocque, chef du Parti civique, a verbalement critiqué les lacunes de l'administration: expulsion des résidents et démolition de l'îlot Overdale laissé maintenant en friche; démolition de l'hôtel Queens; le chantier de l'immeuble York abandonné pour les 10 prochaines années; détérioration dans le Vieux-Montréal, etc.

La candidate à la mairie promet de civiliser les entrepreneurs-

propriétaires délinquants qui laissent des immeubles barricadés et des trous géants en leur imposant une surtaxe. De plus, « tout projet important dont les opérations cessent devra être converti en espace vert, le temps que les travaux reprennent », promet-elle.

En circulation, le Parti civique s'engage à convoquer des états généraux régionaux pour faire avancer la question, promet la création d'un réseau de stationnements en hauteur harmonisé au voisinage et une signalisation interactive réagissant au volume du trafic.

Parti municipal

De son côté, le Parti municipal de Montréal constate « l'échec total » du programme d'accès à la propriété de l'administration Doré lancé en janvier. Seuls 300 nouveaux propriétaires en ont bé-

néficié (5000 \$ d'exemption de taxes étalée sur cinq ans).

Alain André, candidat à la mairie du PMM, accuse l'administration Doré de « tolérer, sans proposer d'alternatives réalistes, une situation désastreuse pour l'avenir de l'habitation et du patrimoine immobilier de Montréal ».

Il s'engage donc à créer un fonds d'accès à la propriété qui aiderait un locataire à devenir propriétaire en fournissant la mise de fonds initiale, et qui partagerait un temps la propriété du logement avec le nouvel acquéreur. Et ce, sans bureaucratie ou dépenses pour la ville, puisque le fonds serait alimenté par les investisseurs privés, prévoit-il.

Enfin, la Coalition démocratique de Montréal réagit vivement à l'opération Commerce que lance l'administration Doré la semaine dernière. Son candidat à la mairie, Pierre-Yves Melançon, assure que le bilan de l'équipe Doré « est désastreux pour les commerçants montréalais », victimes de l'indifférence de l'équipe en place qui a concentré ses actions dans le centre-ville, délaissant les artères commerciales de quartier.

« À la veille des élections, ils tentent de sauver les meubles en faisant de belles promesses. Personne ne sera dupe de ces manigances », selon M. Melançon.

Quant au plan triennal d'investissements, la CDM y voit une « manœuvre politique pour sauver le 350^e de Montréal sur le dos des plus démunis: 118 \$ millions iront aux bâtiments municipaux, 45 millions \$ aux grands promoteurs pour 1992 », etc.

Nouvelle demande de révision du statut bilingue de Rosemère

■ L'Office de la langue française a été saisi, hier, d'une nouvelle demande de révision du statut linguistique de Rosemère. Cette demande, formulée par le Regroupement en faveur de la révision, stipule que l'Office a perdu sa cause devant la Cour supérieure en raison d'une technique de procédure.

Selon le Regroupement, le tribunal a clairement établi que l'Office possède l'autorité requise pour modifier le statut linguistique d'une localité, à la condition de procéder à une évaluation en profondeur du dossier.

Le Regroupement rappelle que 68,4 p. cent des résidents de Rosemère ont le français comme langue maternelle, comparativement à 22 p. cent pour la langue anglaise et 9,6 p. cent en ce qui touche d'autres langues.

Le Regroupement signale en outre que les Anglophones de Rosemère — comme ceux de toute autre localité au Québec — peuvent recevoir des services et des documents en langue anglaise, s'ils le désirent. Une modification du statut linguistique de Rosemère ne changerait rien à ces dispositions prévues dans la loi.

Le Regroupement demande donc à l'Office de reprendre toute la procédure en s'assurant, cette fois, que les démarches menant au retrait du statut soient inattaquables.



Roger Ferland



Gisèle Hamelin

La campagne électorale se met en branle à Longueuil

PIERRE BELLEMARE

■ Le Parti municipal de Longueuil, dirigé par le maire sortant Roger Ferland, part avec une bonne longueur d'avance sur le Parti civique, dans le combat électoral qui vient de s'engager.

Mais l'équipe de l'aspirante à la mairie, Gisèle Hamelin, loin d'avoir lancé la serviette, débordait d'enthousiasme et entend bien offrir une résistance musclée au PLM qui, à l'élection de 1986, raflait les dix-neuf sièges de conseiller sous la gouverne de l'ex-maire Jacques Finet.

« Nous avons entrepris notre pré-campagne, au milieu de l'été, en évoquant le côté mougouille des élus en place. Plus on va avancer vers le 4 novembre, plus on va faire ressortir les divers volets de notre programme, au rythme d'une campagne soutenue et structurée », confie Jean-Pierre Nadeau, un ancien proche collaborateur de Jacques Finet, qui cédait son fauteuil à M. Ferland, en juin 1987, pour retourner à Hydro-Québec.

Durant la campagne 1986, les troupes du PCL, alors menées par l'aspirant Claude Jollet, un homme fort sympathique et honnête, mais sans panache, n'allaient nulle part. D'autant plus qu'elle possédait des ressources financières et humaines très limitées, en plus d'avoir à lutter contre un Jacques Finet au plus fort de sa popularité.

Le PCL, cette fois-ci, respire la confiance, compte sur une caisse beaucoup mieux garnie et a regroupé une équipe de stratèges d'expérience, rompus aux batailles électorales.

« Il ne faut rien prendre pour acquis. Pensez à ça, chaque fois que vous travaillez à cette élection », affirmait le maire Ferland, mardi soir, devant une assemblée partisane où il a présenté les vingt candidats du PML.

île Charron

Car on vient de modifier l'échiquier, en ajoutant un vingt-troisième siège de conseiller, que se disputent deux Québécois d'origine italienne: Léo Paduano, pour l'équipe Ferland, et Pardo Chiochio pour

le PCL. Dans les dix-neuf autres quartiers, M. Ferland se retrouve avec cinq nouvelles figures, en remplacement notamment d'André Létourneau et Gilles Dery, de vieux routiers de la scène municipale et ténors du PML.

« C'est bien ce soir que nous décollons », lançait M. Ferland avant-hier soir, en rappelant le slogan de son équipe: « une force pour tout le monde. » Faisant un bilan de son administration, composé essentiellement de l'héritage Finet, le maire sortant a conclu: « Il y a de quoi en être fiers ».

Pour ajouter aussitôt: « Dans ce sens, nous sommes fin prêts à affronter tous nos adversaires, qu'ils cherchent les poux ou non ».

Il a cependant passé sous silence le vaste projet immobilier de l'île Charron, où le mouvement Desjardins veut construire 2500 unités d'habitation, à deux pas du parc des îles de Boucherville et aussi de... l'usine d'épuration.

« Pas question d'en faire une autre île des Soeurs », s'objecte catégoriquement Mme Hamelin, qui a pris l'engagement ferme, hier, de protéger la vocation récréative et culturelle de l'île Charron contre l'appétit vorace des développeurs.

Elle estime, en outre, que les retombées fiscales d'un tel développement seraient annulées par les investissements importants que devrait consacrer la ville (infrastructures, sécurité publique, accès à l'île...).

La candidate à la mairie répercute en cela les vives inquiétudes de divers organismes et mouvements écologiques, qui tiennent à leur « poumon » aux îles de Boucherville.

Mme Hamelin suggère d'ailleurs de développer d'autres secteurs de Longueuil, à meilleurs coûts et de nature plus profitable aux citoyens. « La ville rencontre présentement des difficultés à « meubler » le prestigieux développement du Parcours du cerf — qui sera assorti de deux terrains de golf — à l'heure où la construction traverse une période sombre. Pourqu'oï s'éparpiller, et particulièrement à travers les plus beaux espaces verts de la région? » conclut-elle.

POUR BIEN LANÇER VOTRE AFFAIRE
inscrivez-vous
au **CONCOURS** d'excellence
DEVENEZ
ENTREPRENEUR-E



Aujourd'hui, se lancer en affaires, ce n'est pas une mince affaire. Aussi, les Services de l'éducation aux adultes des cégeps ont mis sur pied, en collaboration avec divers partenaires du monde des affaires, le **CONCOURS D'EXCELLENCE « DEVENEZ ENTREPRENEUR-E »**. Ce concours vise à ce que des personnes comme vous puissent se préparer à bien se lancer en affaires à l'aide de conseils judicieux et d'une bourse facilitant la création de votre entreprise.

PLUS DE 200 000 \$ EN BOURSES

5 GRANDS PRIX AU NIVEAU PROVINCIAL :

• 1^{er} prix : 25 000 \$ • 2^e prix : 15 000 \$ • 3^e prix : 10 000 \$ • 4^e prix : 6 000 \$ • 5^e prix : 4 000 \$

DE NOMBREUX PRIX AU NIVEAU RÉGIONAL ET LOCAL !

Ce concours ne s'adresse pas qu'aux étudiants mais bien à toute personne âgée de 18 ans ou plus, résidant au Québec et ayant rempli un **formulaire d'inscription**, avant le **26 octobre 1990**, auprès du Service de l'éducation aux adultes d'un cégep participant. Un plan d'affaires complet du projet doit être déposé avant le **1^{er} mars 1991**.

Adressez-vous au Service de l'éducation aux adultes des cégeps suivants. Vous trouverez tout le soutien nécessaire pour élaborer votre projet et, qui sait, remporter un prix **POUR BIEN LANÇER VOTRE AFFAIRE**.

CÉGEPES PARTICIPANTS

BAS-SAINT-LAURENT — GASPÉSIE	MAURICIE — BOIS-FRANCS	Saint-Laurent	747-6521
Rimouski	Drummondville	Vieux-Montréal	982-3434
Matane	Shawinigan		
Rivière-du-Loup	Trois-Rivières	LAURENTIDES ET LANAUDIÈRE	
	Victorville	Joliette	759-1661
SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN		Lionel-Groulx	430-3120
Alma	ESTRIE	Saint-Jérôme	436-1580
Chicoutimi	Sherbrooke	MONTRÉGIE	
Jonquière		Edouard-Montpetit	442-0444
Saint-Félicien	OUTAOUAIS	Granby	372-5086
	Outaouais	Saint-Hyacinthe	773-6800
QUÉBEC		Saint-Jean-sur-Richelieu	347-5301
L'Amiante	ABITIBI — TÉMISCAMINGUE	Valleyfield	373-9441
F.-X. Garneau	Abitibi-Témiscamingue	CÔTE-NORD	
La Pocatière		Baie-Comeau	589-5707
Lévis-Lauzon	RÉGION DE MONTRÉAL	Sépht-Illes	962-9848
Limoulin	Maisonneuve		
	Montmorency		

Desjardins
L'inévitable force de la coopération

Fondation de l'Entrepreneurship

FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (F.T.Q.)

**Samson Belair
Deloitte &
Touche**

ACEAQC
Association canadienne d'éducation
aux adultes des cégeps du Québec

Ministère de l'Éducation
Direction générale
de l'enseignement collégial

INDUSTRIE, SCIENCES ET
TECHNOLOGIE QUÉBEC

INDUSTRIE, SCIENCES ET
TECHNOLOGIE QUÉBEC

Services de l'éducation
aux adultes des cégeps

Comment votre bureau de Montréal
peut-il vous retrouver sur
les pentes du Mont Ste-Anne?

Grâce au Suivi d'appel de Cantel.

La téléphonie cellulaire en action™

CANTEL

En action pour les gens qui bougent™

T Ê T E S D ' A F F I C H E

Germain Tardif



Le Choeur et Orchestre de la Voie royale de Repentigny présentera, samedi, à 20h00, un concert à l'église de la Purification, 445, rue Notre-Dame, à Repentigny. Au programme, la Messe solennelle à Sainte Cécile, de Charles Gounod, sous la direction de **Pierre Legault**. L'accompagnateur sera **M. Jacques Saint-Jean**. Le concert est présenté en collaboration avec la Fondation du C.H. LeGardeur, dont la campagne de financement se poursuit jusqu'au 6 octobre.

Mme Esmeralda Tornhill, agente de formation en éducation à la Commission des droits de la personne du Québec, siégera à la Commission de la fonction publique de Montréal pour une période de trois ans. Cette nomination a été approuvée, la semaine dernière, par le conseil municipal. Depuis 1989, elle est présidente nationale du Congrès des femmes noires du Canada et, depuis 1987, membre du Conseil du statut de la femme. La Commission est chargée d'assurer que les candidats à la fonction publique municipale ont été jugés d'une façon objective et impartiale.

Deux Montréalais ont obtenu un certificat de mérite dans le cadre des Prix de bénévolat Canada 1990. Il s'agit de **Mme Marie Boudreau-Clod**, présidente du comité des bénéficiaires du Centre d'accueil Providence Auclair où elle s'occupe des personnes malades, âgées ou handicapées, et de **M. Richard Carpentier**, membre fondateur de Suicide-Action Montréal, dont il est actuellement vice-président et membre de la direction. Cet organisme est le principal qui se consacre à la prévention du suicide dans la région métropolitaine de Montréal. Le certificat de mérite a été créé par Santé et Bien-être social Canada pour reconnaître les services remarquables de personnes qui se dévouent bénévolement au mieux-être des Canadiens.

La Pavillon Marguerite de Champlain, un refuge pour les femmes et enfants en difficultés de la Rive sud, organise un souper-lasagne pour samedi, à 18h30, à l'église de la paroisse Saint-François d'Assise, 844, Notre-Dame, à Saint-Lambert. Ce souper marquera le lancement du programme de financement «Cart-o-folie». Le public est invité à y apporter des cartes de souhaits usagées d'anniversaire, de Noël, Pâques, Valentin ou autres. Coût: 10\$ pour les adultes, incluant un verre de vin, et 5\$ pour les enfants, incluant jus. Billets disponibles au pavillon, 465-6130.

La Fondation Rêves d'enfants de la région des Bois-Francs tiendra, le 28 octobre, une enchère d'oeuvres d'art regroupant plusieurs artistes qui ont fait don de tableaux dans le but d'assurer le succès de la campagne de financement de la Fondation. L'enchère se tiendra à la salle Studio de danse 4213 d'Arthabaska. Les portes ouvriront à midi et les oeuvres seront exposées jusqu'à 14h00 alors que débutera l'enchère. Le coût est de 10\$ du billet.

Auto Ex '91, l'exposition annuelle des nouveaux modèles d'automobiles, se tiendra au



Le Prix Guy Charette 1989

M. Jean Pasquero, professeur au département des Sciences administratives de l'UQAM a reçu le Prix Guy Charette 1989, décerné par Samson Bélair/Deloitte & Touche, maison de comptables agréés et de conseillers en gestion et par la revue Gestion, publiée par l'École des HEC. On le voit ici, au centre, entouré, dans l'ordre habituel de MM. André Lesage et Guy Charette, de cette firme, Mme Francine Séguin, rédactrice en chef de Gestion et M. Jean Guertin, directeur de l'École. Ce prix est décerné au rédacteur du meilleur article paru dans cette revue en 1989.

centre Fairview Pointe-Claire, de lundi à samedi prochains. Cet événement est organisé par la Chambre de Commerce du West Island en collaboration avec le centre Fairview et prévoit exposer plus de 35 modèles nord-américains, européens et japonais. Quelque 200 000 visiteurs sont attendus.



M. Guy Gougeon, vice-président de la télévision française à Radio-Canada, a été nommé «Fellow» de la Société des ingénieurs en cinéma et télévision. Cette distinction est accordée à une personne âgée de 30 ans ou plus qui s'est signalée dans ce do-

main. Il la recevra officiellement lors d'une réunion de cette association américaine qui est prévue pour le 14 octobre, à New-York.



M. Marc Roy, président du conseil de Roy, Lévesque et Associés, a accepté la présidence du Retour '90 (Administration) de l'Université d'Ottawa. Il s'agit d'une fête des anciens de la Faculté d'administration de cette institution qui se déroulera les 19 et 20 octobre, sous le thème «La comptabilité en l'an 2000». L'invitation d'y participer a été lancée aux quelques 12000 diplômés de la Faculté.

Cantel Paging a annoncé un don de 150 téléavertisseurs aux manoirs Ronald MacDonald partout au Canada, dans le but de permettre aux parents qui y logent et leurs enfants qui sont hospitalisés de pouvoir toujours garder contact. Le numéro du téléavertisseur est inscrit sur le dossier médical de leur enfant et est utilisé en cas d'urgence. Il permet aux parents de faire leurs courses ou de sortir prendre l'air sans se sentir coupés de leur enfant et de l'hôpital.

La Fondation québécoise Teilhard de Chardin vient d'accorder ses deux premières bourses pour soutenir des initiatives propres à diffuser la pensée de ce grand philosophe décédé en 1955. Les Editions du Méridien ont reçu une bourse de 1000\$ pour aider la publication d'un ouvrage rédigé par **M. Yvon Pagueau**, professeur retraité de l'UQAM, intitulé «Le phénomène humain et l'évolution». Les Ateliers Teilhard de Chardin de Laval ont, par ailleurs, reçu une bourse de 300\$ pour l'achat de volumes pour la bibliothèque à l'usage des membres. Ces bourses proviennent de dons et d'autres seront octroyées au rythme de la rentrée des montants reçus. Ceux-ci peuvent être expédiés à la trésorière de la Fondation, au 272, rue Laurier, Laval, H7N 2M6. Des reçus aux fins d'impôt sont émis pour tout dons de 10\$ ou plus.



Subvention à la Ligue de l'épilepsie

La Ligue de l'épilepsie du Québec a reçu une subvention de 80000\$ d'Emploi et Immigration Canada, dans le cadre du programme de développement de l'emploi pour les personnes bénéficiaires de l'aide sociale. C'est grâce à l'appui du **Dr Jean-Pierre Hogue**, député fédéral d'Outremont, que la LEQ a pu recevoir cette aide pour son projet d'intégration au travail des personnes épileptiques. On voit ici le député, à droite, en compagnie, dans l'ordre habituel, de **Mme France Picard**, directrice générale, **M. Pierre Otis**, participant au projet, et **Mme Ginette Cinq-Mars**, elle aussi participante.



Calendrier scout

La campagne de vente du calendrier 1991 des Guides et Scouts du Québec vient de débuter. Il s'agit d'un magnifique calendrier dans lequel chaque mois est illustré d'une photo couleur illustrant l'activité des guides et scouts selon les saisons. De gauche à droite: **Catherine Lymberner**, jeannette, **Robert Nowlan**, directeur général de la Fédération québécoise du guidisme et du scoutisme, **André Dumais**, vice-président, marketing, Québec et Maritimes, des Produits Shell Canada et président d'honneur de la campagne, et **Frédéric Marcoux**, louveteau.



Fonds Leadership HEC

Le lancement officiel de la campagne annuelle du Fonds Leadership HEC a récemment eu lieu, au Club Saint-Denis, en présence d'une centaine de donateurs qui solliciteront, à leur tour, leurs anciens confrères d'études. Le président de la campagne et président de Provigo et d'Unigesco, **M. Bertin Nadeau** (à gauche) apparaît ici en compagnie de **M. Serge Saucier**, président de la Corporation des HEC. L'objectif est de 400 000\$.



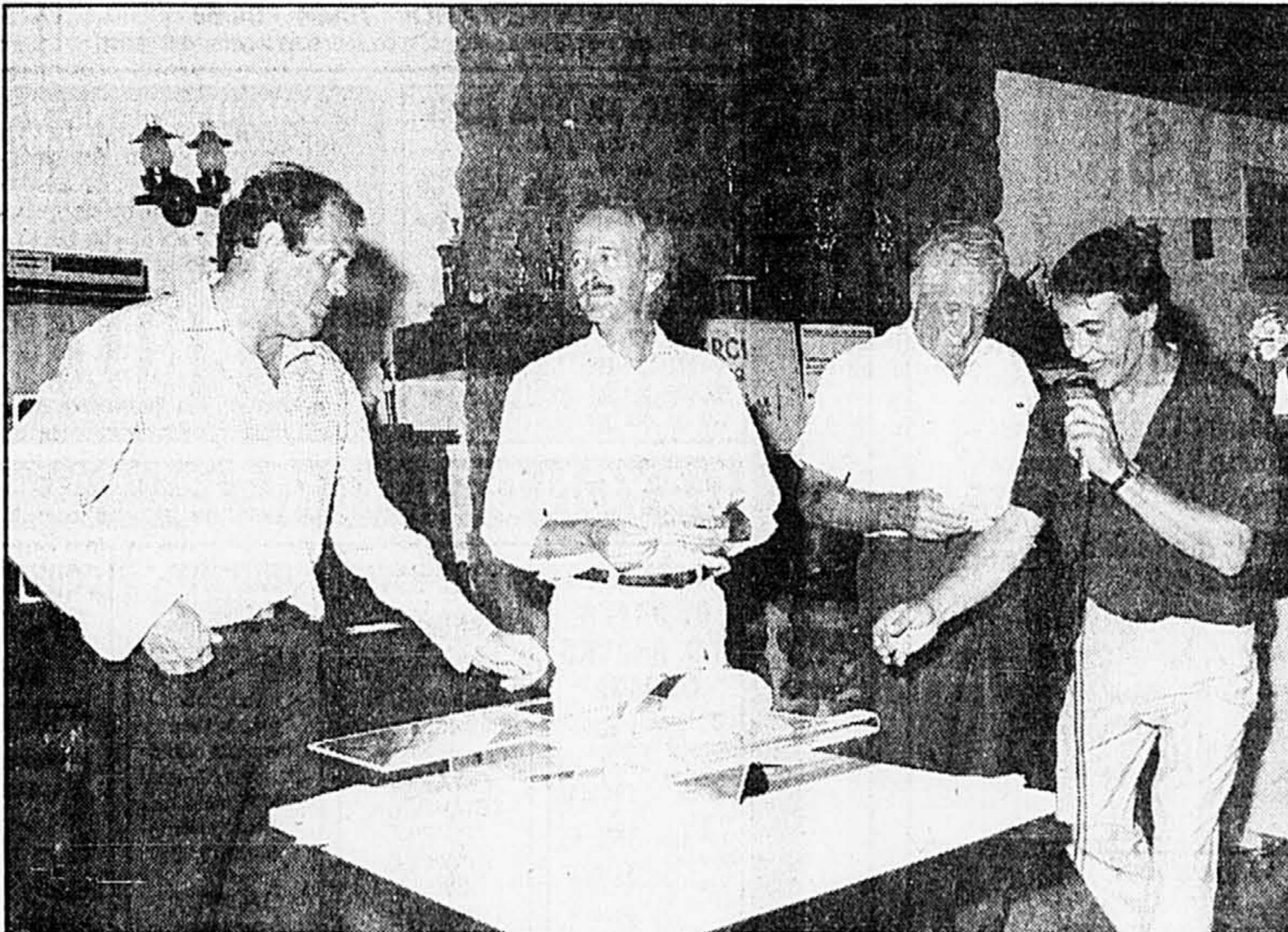
Sauvée des glaces par la SPCA

Dans le cadre de sa campagne annuelle de financement, la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux accueillait récemment une invitée d'honneur. Il s'agit de **Jinny** que l'on voit ici avec **Daniel**, son jeune ami. L'hiver dernier, **Jinny** fut sauvée des glaces grâce à la SPCA, lors d'un sauvetage spectaculaire. Pour un très grand nombre d'animaux, la SPCA représente l'unique chance d'une vie nouvelle et meilleure. Aussi le public est-il invité à se montrer généreux en aidant cet organisme, qui ne reçoit aucune subvention gouvernementale, à atteindre son objectif de 700 000\$.



Des funérailles à la culture

La Maison Urgel Bourgie a décidé de s'impliquer dans le milieu culturel et a conclu, avec CIEL-MF, une entente qui l'associe à la présentation du Prix CIEL-Raymond-Lévesque remis, chaque année, depuis cinq ans, à un jeune artiste québécois dont la carrière est déjà amorcée. On voit ici **Pierre Bourgie** (à gauche), président et chef des opérations d'Urgel Bourgie Ltée, en compagnie de **Jean-Pierre Coallier**, président de CIEL-MF.



Tournoi de golf pour l'Âge d'Or

Près de 150 joueurs ont participé au Tournoi de golf Jean-Pierre Roy au profit de la Fondation de l'Âge d'Or du Québec, cet été, au Club de golf de Louiseville. Les fonds recueillis (5000\$) serviront à la recherche scientifique et médicale sur la santé mentale de la personne âgée, principalement la recherche sur la maladie d'Alzheimer. Sur la photo, de gauche à droite, on reconnaît **Ron Piché**, des Expos de Montréal, **Gilles Bouchard**, directeur général de la Fondation, **Jean-Pierre Roy**, président d'honneur, et **Gilles Hunter**, musicien-chanteur.

McDonald sert de théâtre à un autre drame familial avec otages

Presse Canadienne
HAMILTON

■ Poursuivant sa femme, un homme armé d'une carabine de fort calibre a pénétré en trombe dans un restaurant de la chaîne McDonald hier et a forcé une douzaine de personnes à demeurer prisonnières dans le sous-sol durant plusieurs heures avant de retourner son arme contre lui.

La police a trouvé le corps de l'homme après avoir lancé des bombes lacrymogènes dans le restaurant. La police a seulement identifié l'individu comme étant un citoyen de Selkirk, en Ontario.

Personne d'autre n'a été blessée même si l'individu a tiré plusieurs coups de feu avant de pourchasser sa femme à l'intérieur du restaurant.

Les otages, qui s'étaient enfermés dans des bureaux du sous-sol, sont sortis indemnes par une porte secondaire. La plupart étaient cependant nerveux et pleuraient sous l'effet des gaz.

Cette histoire était en fait la conclusion d'une mésaventure domestique qui durait depuis environ deux semaines, a indiqué le surintendant Ken Robertson de la police de Hamilton-Kentworth.

Tout a commencé vers 12h20, quand la femme poursuivie par son mari armé, est entrée dans le McDonald. Un moment de panique a suivi.

Natalie Bisson, une cliente, a raconté qu'elle venait de donner sa commande quand elle a entendu trois coups de feu et a vu une femme aux cheveux blancs qui répétait en pleurant: «Je ne veux pas mourir».

Un individu a suivi. Il avait une arme avec un télescope, a dit Mlle Bisson, mais il ne visait personne.

«Il ne semblait pas être un mauvais type. On aurait dit qu'il courait seulement après la femme aux cheveux blancs. Il ne s'intéressait à personne d'autre», a-t-elle dit.

Quant à la police, elle a raconté que la femme était arrivée devant le McDonald en automobile. Après qu'elle fut entrée, un homme a surgi en demandant: «Où est Cathy?».

Onze employés de McDonald — dont une femme enceinte — et la femme poursuivie ont trouvé refuge dans le sous-sol où se trouve le bureau régional des restaurants McDonald.

Tous les clients et ceux qui restaient parmi les 30 employés du restaurant sont sortis en peu de temps, a rapporté un assistant-gé-

rant du commerce.

L'individu a parcouru le restaurant pour chercher sa femme. Au bout de quelque temps, les personnes réfugiées dans les bureaux du sous-sol ont entendu un coup de feu.

C'était le deuxième incident avec usage d'une arme à feu dans un restaurant McDonald, cette semaine, en Amérique du Nord.

Lundi soir, un individu armé a pris 19 personnes en otages dans un McDonald, à La Verne, en Californie. L'homme a été arrêté et personne n'a été blessé.

En juillet 1984, à San Ysidro, en Californie également, était survenu une des tueries les plus épouvantables de l'histoire des États-Unis. En 90 minutes, avant d'être lui-même abattu par un tireur d'élite, James Huberty avait tué 21 personnes et avait blessé 19 autres.



Les employés du restaurant McDonald, enfermés pendant plusieurs heures dans le sous-sol, étaient nerveux et pleuraient sous l'effet des gaz quand ils ont retrouvé leur liberté. PHOTO CP

'Un respect pour le bois'

VOUS POUVEZ AIDER À STIMULER SA CROISSANCE.

Les forêts de notre pays forment une part vitale de notre patrimoine. C'est pourquoi Stanley commande un programme de reboisement auquel vous pouvez participer, pour l'amour du bois.

Si vous achetez pour 25 \$ d'outils à main Stanley avant le 31 décembre 1990, nous planterons un nouvel arbre pour vous, dans le cadre d'un programme de rajeunissement de nos forêts. Nous vous enverrons également une magnifique gravure forestière,* pour rappeler le jour où vous avez contribué au renouveau de l'une de nos plus précieuses ressources.

Exigez la qualité Stanley. Demandez les détails du programme à votre détaillant.

OUTILS STANLEY
STANLEY

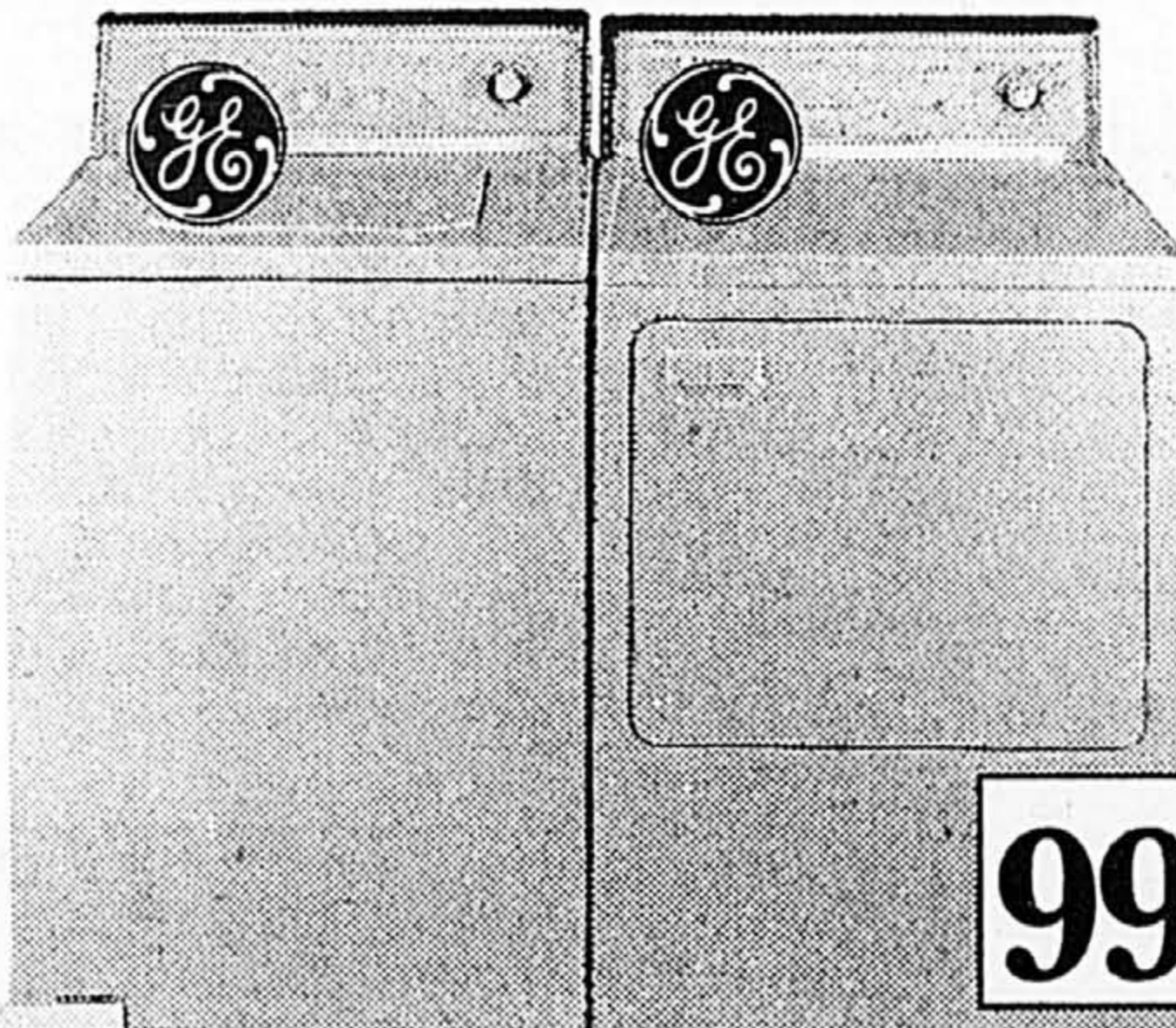
* 175 \$ de frais d'affranchissement et de manutention. Vous aide à bien faire les choses.™

UN CHOIX JUDICIEUX EN MATIÈRE D'ÉLECTROMÉNAGERS

CINQ APPAREILS À DES PRIX IMBATTABLES, UN SEUL GRAND NOM.



Cinq électroménagers de la grande famille G.E. Une offre incomparable réunissant des appareils de qualité réputée et sur lesquels vous pouvez compter jour après jour. Faites aujourd'hui un choix judicieux chez Pascal où vous trouverez les meilleurs prix en ville, à tous coups.



PAIRE
999,00 \$

Laveuse G.E. «Blanc sur Blanc» comprenant: 8 programmes et 5 sélections de température. Cour. 669,95 \$

Sécheuse G.E. «Blanc sur Blanc» comprenant: 7 programmes et 4 sélections de chaleur. Cour. 429,95 \$

ENS. 4 MORCEAUX
2499,00 \$
(Réfrigérateur, cuisinière, laveuse, sècheuse)

599,00 \$

Lave-vaisselle encastré G.E. «Blanc sur Blanc» comprenant: 8 boutons-poussoirs et 13 cycles. Cour. 629,95 \$, Solde 599 \$

Modèle convertible disponible. Cour. 679,95 \$, Solde 649 \$

Réfrigérateur de 16,9 pi cu G.E. «Blanc sur Blanc». Cour. 929,95 \$, Solde 899 \$

Cuisinière G.E. «Blanc sur Blanc» avec four facile à nettoyer. Cour. 649,95 \$, Solde 629 \$

LE FINANCEMENT IDÉAL.
1. Aucun paiement avant le 3 jan. 1991.
2. Le taux préférentiel.
(Achat min. de 750 \$. Voir en magasin.)

* Téléviseurs, appareils électroniques, lave-vaisselle, fours à micro-ondes, laveuses et sècheuses sont taxables.



VENEZ DONC NOUS VOIR

Pascal

LA MAISON DU MEUBLE ET DE L'ÉLECTROMÉNAGER

UN CHOIX JUDICIEUX

Montreal: Pascal Ouest, Centre d'achat Le Honor, 3400, Côte-Vertu Ouest, Saint-Laurent, (514) 336-7170. Montréal: Pascal Est, À l'ouest des Galeries d'Anjou, 4900, rue Jean-Yves Est, Saint-Leonard, (514) 254-4971. Heures d'affaires: mardi 9h30-18h, mercredi au vendredi 9h30-21h, samedi 9h-17h.

ATTENTION! VENEZ PROFITER DE NOS BAS PRIX

NE MANQUEZ PAS VOTRE DERNIÈRE CHANCE! NOTRE VENTE EST PROLONGÉE...

EN Le jeudi 27

LA COMPÉTITI

NOUS FABRIQUONS LES STORES PLISSÉS, VERTICAUX

STORES VÉNITIENS Toutes les couleurs magasin... garan

STORES HORIZONTAUX PVC 1" OLYMPIC EN VINYLE DE 1re QUALITÉ

CHOIX DE 9 COULEURS: BLANC, IVOIRE, GRIS, BLEU, MARINE, BOURGOGNE, VERT, ROSE, PÊCHE

16x45	2.99	16x64	6.99	16x78	19.99	20x45
20x45	3.49	20x64	7.99	20x78	24.99	24x45
24x45	3.99	24x64	7.99	24x78	29.99	27x45
27x45	4.99	27x64	7.99	27x78	34.99	30x45
30x45	6.49	30x64	9.99	30x78	39.99	36x45
36x45	6.99	36x64	10.99	36x78	42.99	36x45 1
40x45	10.99	40x64	13.99	40x78	44.99	40x45 1
48x45	10.99	48x64	14.99	48x78	47.99	42x45 1
54x45	17.99	54x64	19.99	54x78	49.99	42x45 1
60x45	13.99	60x64	18.99	60x78	59.99	72x45 4
72x45	21.99	72x64	27.99	72x78	69.99	

PORTE-PATIO: 78x84 34.99
À l'achat de plusieurs stores, la couleur peut légèrement varier.

STORES OPAQUES BLANC 1re QUALITÉ

GRANDEUR	UNIS	FRANCE	GRANDEUR	UNIS	FRANCE
28" x 58	8"	13"	54" x 58	26"	35"
37" x 70	11"	17"	54" x 70	27"	35"
37" x 82	13"	19"	73" x 58	29"	38"
43" x 70	14"	20"	73" x 70	30"	40"
43" x 82	15"	22"	78" x 70	48"	58"
48" x 70	17"	23"	85" x 70	58"	78"
48" x 82	19"	26"	97" x 70	68"	88"
55" x 70	22"	30"	109" x 70	88"	108"
55" x 82	26"	33"	121" x 70	118"	138"

PROFITEZ DE NOTRE PROMOTION VÉNITIENS, P

Achetez-en 1 obtenez-en 1 à 1/2 PRIX GR

L'article à 1/2 prix ou gratuit doit avoir une valeur

RAYON DE LITERIE Des milliers de couvre-lit aux plus bas prix garanti

ENSEMBLES DE DRAPS C.S. BROOKS CANADA 50% polyester, 50% coton GRANDEUR MARQUE SPÉCIAL Simple Wabasso 14" 1ers Double Wabasso 22" 1ers Reine Wabasso 27" 1ers Te-made 39" 1ers	PLUME-DUVET «KARO-STEP» Liquidation de modèles 1990 par Northern Breeze par Northern Feather Ltd. GRANDEUR 106" x 88" 289.99 PRIX RÉG. 149.99 ch.	COUVRE-DUVETS ASSORTIS Marques renommées N'importe quelle grandeur: Simple, double, reine, roi. Prix régulier: 49.99-79.99 UN PRIX SPÉCIAL 26.99	COUVRE-LITS PIQUÉS avec FRISSONS Imprimés et unis SPÉCIAL Simple 36.99 Double 46.99 Reine 56.99
---	---	--	--

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE

Au Bon Marché

Prix du Meilleur Commerces 1990 Le Choix des Consommateurs

Le policier Lebeau raconte comment il a fait feu sur Lavoie

LISA BINSSE

Quelques secondes après qu'il ait crié «police», un coup de feu est parti de l'arme que tenait l'agent Pierre Lebeau, de la Sûreté du Québec, et a atteint Michel Lavoie en plein visage. Lavoie est décédé environ une heure plus tard.

Le policier Lebeau, âgé de 35 ans, a relaté hier à l'enquête du

coroner Anne-Marie David, les incidents qui ont mené au décès, le 30 novembre, de Lavoie, âgé de 24 ans, lors d'un raid de la SQ dans son logement, situé au 2518 rue Sainte-Catherine, dans l'est de la ville.

Le logement du jeune homme était sous surveillance policière depuis quelque temps. Les policiers le soupçonnaient d'être un trafiquant de drogue. Deux jours avant le drame, un agent double de la SQ avait acheté de Lavoie

un demi gramme de cocaïne, pour la somme de 40\$. C'est un informateur qui avait présenté l'agent à Lavoie.

Le jour du drame, en fin d'après-midi, des policiers se sont rendus au domicile de Lavoie, au deuxième étage de l'édifice, dans le but de le prendre sur le fait et de l'appréhender.

Le scénario était le suivant: l'agent double entraînait en premier pour tenter d'effectuer une tran-

saction de drogue avec Lavoie, qui ne transigeait pas avec des inconnus. Ensuite, le policier Lebeau entraînait et s'adressait à l'agent double, alors en haut des escaliers qui menaient au logement, comme s'il le connaissait.

Au même moment, l'agent double devait descendre les escaliers et, en sortant, laisser entrer les autres policiers, tous habillés en civil.

Le scénario s'est déroulé comme prévu. Quant le policier Lebeau s'est retrouvé devant Lavoie, il a aussi tenté d'acheter de la cocaïne, mais Lavoie a refusé de lui en vendre. C'est à ce moment-là que le policier Lebeau dit avoir

«crié police», en sortant son arme et sa badge. L'arme pointait vers Lavoie, qui était sur le seuil de la porte, quelques marches plus haut que le policier.

Lavoie, selon le policier, s'est alors projeté sur lui et a frappé son poignet droit, avec sa main. Le policier tenait l'arme dans sa main droite. L'autre main de Lavoie se dirigeait vers le visage du policier, qui a reculé. Le coup de feu est parti alors que le policier perdait l'équilibre vers l'arrière. Le policier, qui avait le doigt sur la gâchette, a dit n'avoir jamais entendu le coup de feu.

M. Lebeau a précisé que c'était la première fois en 14 ans de mé-

tier qu'il avait tiré un coup avec son arme pendant un raid.

Trois de ses collègues ont, par après, corroboré sa version des faits, à quelques différences près.

Plus tôt hier, le co-locataire de Lavoie, un dénommé Pierre Guérard, âgé de 24 ans, a raconté avoir été témoin d'une partie de l'incident à la porte du logement. Il a dit n'avoir en aucun moment entendu le mot police. Ce n'est qu'une fois à l'extérieur, au moment de son arrestation, qu'il a entendu ce mot pour la première fois.

Guérard a reconnu que Lavoie vendait des stupéfiants. L'enquête se poursuit ce matin.

Un militant de l'environnement meurt subitement

PIERRE BELLEMARE

Un professeur à sa pension qui a déposé mardi soir une pétition au conseil municipal de Valleyfield, M. Wilfrid Laurendeau, est décédé d'une crise cardiaque quelques instants plus tard.

«Il avait l'air normal et semblait de bonne humeur en nous remettant la pétition», commente le maire Gaétan Rousse qui, comme les quelque 200 autres citoyens présents à la séance, ne se doutait pas que le militant sexagénaire de l'environnement allait s'effondrer subitement aux côtés de son épouse.

«Lorsqu'il est retourné à sa chaise, M. Laurendeau a reçu de la salle une salve d'applaudissements qui m'ont moi-même ému», raconte Luc Saucisse, leader du mouvement Action pour la défense de la nature, auquel adhérait le malheureux.

Cet organisme s'oppose à deux projets d'incinérateurs - l'un pour déchets domestiques, l'autre pour déchets industriels toxiques - et ses membres profitaient de la séance régulière de mardi soir

pour exprimer leur opposition aux élus de Valleyfield.

«M. Laurendeau assistait fréquemment à nos réunions et il avait rédigé le texte de présentation des deux pétitions. On lui avait demandé d'en faire la lecture devant le conseil, mais il a préféré que quelqu'un d'autre s'en charge», ajoute M. Saucisse.

En témoignage d'appréciation

pour son dévouement, on l'avait alors prié d'apporter aux élus l'une des deux pétitions comprenant 10000 signatures.

Un médecin du centre hospitalier de Valleyfield n'a pu constater le décès de l'ancien enseignant, dont la mise à la retraite, voici quatre ans, n'avait pas ralenti les activités communautaires, selon le maire Rousse.

NOS RAYONS C'EST

CORE 7 JOURS

Vendredi 28 sept.: 9 h 15 - 21 h; Le samedi 29 sept.: 9 h - 17 h; Le lundi 1er et le mardi 2 oct.: 9 h 15 - 18 h.

LA VENTE SE TERMINE DÉFINITIVEMENT LE MERCREDI 3 OCTOBRE, À 18 H.

PRIX!

ON N'A JAMAIS LA CHANCE!

VENITIENS QUELLE QU'EN SOIT LA GRANDEUR, PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ.

et toutes les grandeurs en Venez voir notre vaste sélection!

STORES VERTICAUX 1re qualité, modèles de luxe; tringle garantie à vie.

VERTICAUX PVC 3/2"		VERTICAUX EN ALUMINIUM «MONTE-CARLO»		VERTICAUX EN TISSUS «SUEDE»		VERTICAUX EN TISSUS «ITALIA»	
CHOIX DE 6 COULEURS		CHOIX DE 8 COULEURS		CHOIX DE 8 COULEURS		CHOIX DE 7 COULEURS	
9	20x64 5.99	20x78 14.99	24x48 14.99	24x48 19.99	24x48 24.99	24x48 24.99	24x48 26.99
9	24x64 8.99	24x78 18.99	48x48 16.99	48x48 24.99	48x48 26.99	60x48 27.99	60x48 27.99
9	27x64 13.99	27x78 24.99	60x48 17.99	60x48 25.99	60x48 27.99	60x60 28.99	60x60 28.99
9	30x64 16.99	30x78 28.99	60x40 18.99	60x60 26.99	60x60 28.99	75x84 29.99	75x84 29.99
9	36x64 23.99	36x78 42.99	75x84 19.99	75x84 27.99	75x84 29.99	84x84 59.99	84x84 59.99
9	38x64 26.99	38x78 44.99	84x84 39.99	84x84 49.99	84x84 59.99	96x84 79.99	96x84 79.99
9	42x64 27.99	42x78 52.99	96x84 49.99	96x84 69.99	96x84 79.99	120x95 89.99	120x95 89.99
9	72x64 56.99	72x78 78.99	120x95 59.99	120x95 79.99	120x95 89.99	144x95 99.99	144x95 99.99
PORTE-PATIO: 78x84 89.99			144x95 69.99	144x95 89.99	144x95 99.99		

ACHETER QUI SE CONTINUE SUR LES STORES VERTICAUX, STORES PLISSÉS ET STORES DE TOILE SEULEMENT.

ACHETEZ-EN 3	ACHETEZ-EN 5	ACHETEZ-EN 7
PLUS	DE PLUS	DE PLUS
TOUT GRATUIT	TOUT GRATUIT	TOUT GRATUIT

STORES PLISSÉS EN TISSU EN STOCK

Choix de 7 couleurs		
18 x 45	14.99	18 x 64 19.99
20 x 45	16.99	20 x 64 21.99
23 x 45	18.99	23 x 64 22.99
24 x 45	19.99	24 x 64 23.99
26 x 45	20.99	26 x 64 26.99
27 x 45	21.99	27 x 64 27.99
30 x 45	22.99	30 x 64 29.99
31 x 45	23.99	31 x 64 31.99
35 x 45	24.99	35 x 64 32.99
36 x 45	25.99	36 x 64 33.99
38 x 45	26.99	38 x 64 36.99
40 x 45	27.99	40 x 64 41.99
43 x 45	31.99	44 x 64 43.99
48 x 45	33.99	48 x 64 44.99
54 x 45	38.99	54 x 64 49.99
60 x 45	44.99	60 x 64 55.99
64 x 45	55.99	64 x 64 65.99
72 x 45	66.99	72 x 64 77.99

et douillettes dernier cri

VAISSELLE LIQUIDATION DE TOUS NOS MODÈLES 1990

ACC. DE SALLE DE BAIN DRAPS DE BAIN CALDWELL 1re qualité 23.99

RIDEAUX RIDEAUX CROISÉS ASSORTIS Grandeurs: 190" x 63", 190" x 81", 240" x 63", 240" x 81". Autres grandeurs variées. Prix régulier: 69.99-189.99. SPÉCIAL 19.99.

UNE SEULE ADRESSE VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

3500 boul. ST-JOSEPH Est (entre boul. St-Michel et Ple-I-X)

259-3500 1-800-363-3030

HEURES D'AFFAIRES OUVERT

Lundi au mercredi 9 h 15 à 18 h

Jeudi, vendredi 9 h 15 à 21 h

Samedi 9 h à 17 h

CHÈQUES ACCEPTÉS

Audio Centre: BULLETIN SEPTEMBRE

Au son de l'épargne

DENON

PLATINE AU LASER DCD-1420

Rég.: 850 \$ **598 \$**

DENON

AMPLIFICATEUR AUDIO-VIDÉO avec décodeur «Dolby Surround» AVC-700

Rég.: 900 \$ **698 \$**

DENON

RÉCEPTEUR

Rég.: 449 \$ **333 \$**

audio centre

5260 Sherbrooke ouest 482-4420
1970 boul. Le Corbusier, Laval 687-3627

LA THERMOPOMPE

Carrier

AUCUN VERSEMENT!

Boost Août 1991

FAITES votre choix!

OU RABAIS EN ARGENT*** **9.9%*** **OU** pour 1 an

A l'achat d'une thermopompe Carrier, profitez de l'une de ces trois offres sensationnelles. Choisissez celle qui vous convient le mieux.

Offre valable du 15 sept. au 2 déc. 1990.

UNITED TECHNOLOGIES CARRIER CANADA

Communiquiez avec nous dès aujourd'hui pour connaître les conditions.

Carrier La thermopompe la plus silencieuse.

MONTREAL		N. Richard S & S Conversions		796-3561		DRUMMONDVILLE	
A.Q.T. Résidentiel	747-6848	Thermorel	455-5743	Thermopompe Midbec	337-7210	RIVE-NORD	477-1070
A.M.Z. Clim. & Chauffage	489-2526	Thermopompes Illimitées	486-7901	Climasol	664-2320		
Entreprises C. Bedard	645-2425	Isolation Val Royal	595-4844	Maisonair Climatisation	433-1136		
J. Labelle	721-9101	EXTERIEUR DE MONTREAL				Manesco	629-6606
Thermopompes Midbec	270-6100	SHERBROOKE				Metecologic	687-9925
Ventilation Madar	363-7109	Beaudin Réfrigération				RIVE-SUD	
Nordic Service	721-3652	TROIS-RIVIERES				Refrigeration Belisle	594-6830
Refrigeration Protec	527-9627	Aubin Réfrigération				Refrigeration Mercier	691-3537
Ray Résidentiel	328-6813					Rive-Sud Gaz Naturel	445-1551

*Sujet à l'approbation du crédit par la banque. Aucun intérêt avant février 1991. **Sujet à l'approbation du crédit par la banque. ***Rabais selon la période: du 15 au 30 sept. 1990: 400 \$ • du 1er au 30 oct. 1990: 325 \$ • du 1er nov. au 2 déc. 1990: 250 \$

Cette promotion ne peut être combinée à aucune autre offre de Carrier. Chez les détaillants participants seulement.

La prison pour femmes de Kingston sera fermée d'ici quatre ans

Presse Canadienne
OTTAWA

■ La seule prison fédérale pour femmes au Canada, à Kingston, en Ontario, sera remplacée d'ici

quatre ans par cinq centres régionaux, a annoncé hier le solliciteur général du Canada.

Les prisonnières quitteront donc le pénitencier construit il y a 56 ans pour être incarcérées

dans des institutions régionales qui les rapprocheront de leurs parents et amis, a indiqué M. Pierre Cadieux.

L'institution carcérale, longtemps dénoncée par des commis-

sions royales et des comités parlementaires, a été décrite en avril dernier comme «impropre à héberger des ours, moins encore des femmes».

Les condamnées à plus de deux

ans de réclusion sont actuellement incarcérées dans cette construction bruyante et à sécurité maximale, même si la plupart des détenues ne sont pas considérées comme dangereuses.

«Tout le monde aurait été ravi de m'entendre annoncer que le pénitencier ferait demain matin», a poursuivi M. Cadieux.

Mais il faudra du temps pour construire les nouvelles prisons qui pourraient être situées à Halifax, Montréal, Edmonton, ainsi que «quelque part» en Colombie-Britannique et dans le sud-ouest de l'Ontario.

Aucune ville, aucun endroit n'est toutefois déjà choisi, «mais nous tiendrons compte des recommandations», a souligné le solliciteur général.

L'ouverture des nouvelles prisons, la multiplication des centres de réadaptation et la création de programmes de consultation et de soutien pour la réhabilitation des 300 détenues fédérales coûteront environ 50 millions\$.

«Nombre de ces femmes ont subi des abus sexuels, physiques ou psychologiques. Elles ont besoin d'aide pour surmonter les difficultés profondes qui les attendent sur le chemin de la réintégration sociale», a dit M. Cadieux.

Bonny Diamond, directrice de la *Canadian Society of Elizabeth Fry Societies* — un organisme prônant l'amélioration des conditions d'existence des prisonnières — s'est dite enchantée de la nouvelle annoncée par le solliciteur général, qui a dit que les 130 employés de l'institution se verront offrir du travail dans d'autres services à Kingston, ou dans les centres régionaux.

Le plan du gouvernement comprend aussi la création, dans un centre, d'une section destinée aux femmes autochtones, qui constituent plus de 15 p. cent des prisonnières fédérales.

Les Amérindiennes pourront y recevoir des enseignements propres à leur culture et participer à des cérémonies spirituelles.

Le gouvernement ne s'est pas prononcé sur ce qu'il adviendra du pénitencier après sa fermeture.

Plusieurs prisonnières menacent de poursuivre Ottawa afin d'obtenir les mêmes droits que les 12500 hommes qui purgent des peines dans des prisons fédérales situées dans leur province de résidence.

Yves Séguin remis en liberté

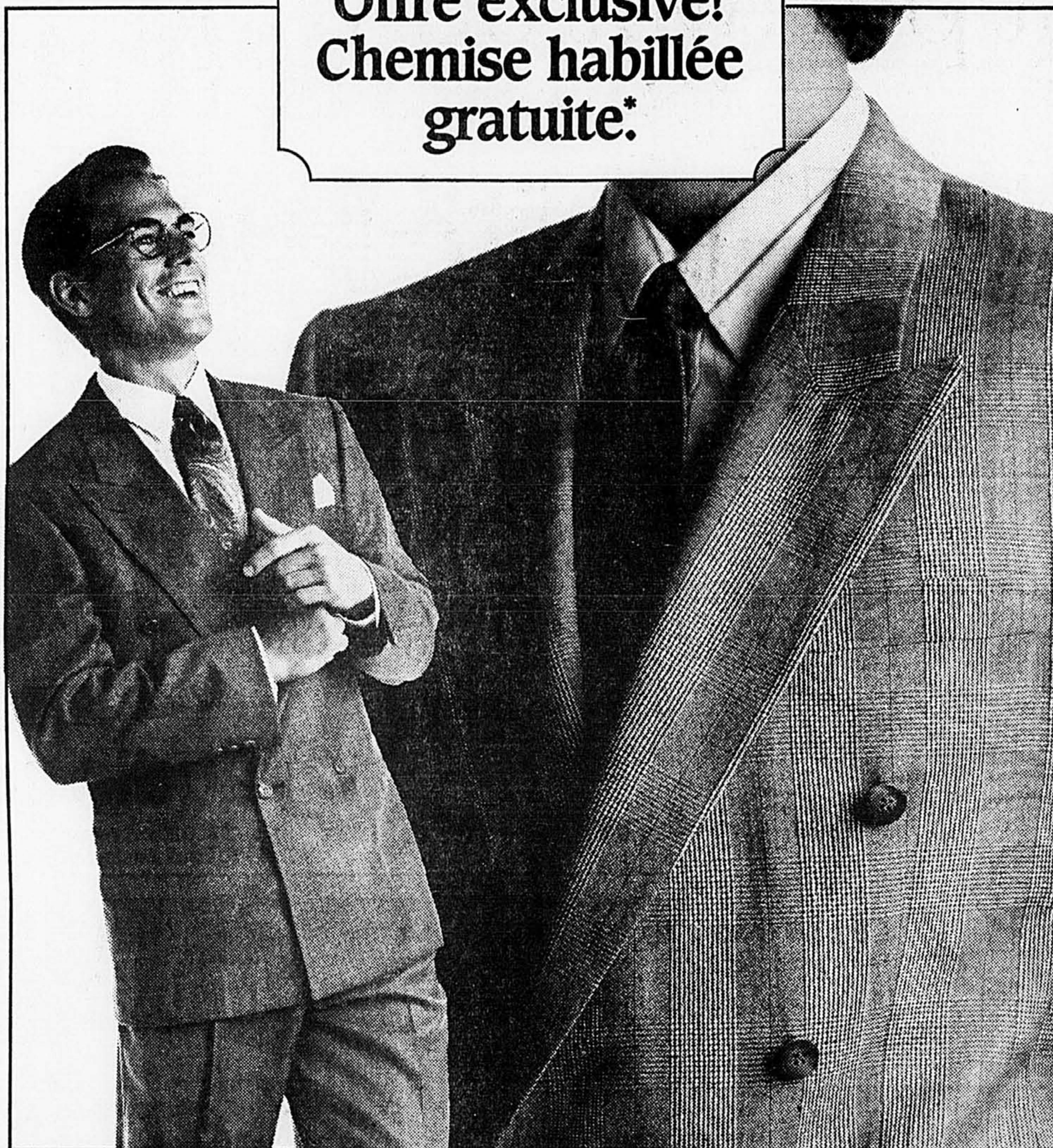
■ Le juge Jean-Guy Riopelle, de la Cour supérieure, a accepté hier de remettre en liberté Yves Séguin, 42 ans, accusé d'avoir tué par négligence criminelle Michel Bouchard, le 6 juillet dernier, en fonçant avec son camion à travers la vitrine d'un bar de Laval.

L'avocat de Séguin, Me Clemente Monterosso, a plaidé au juge Riopelle que son client, un plâtrier, était trop pauvre pour payer le cautionnement de 5000\$ qui était exigé de lui. Le magistrat a accédé à sa demande et l'a mis en liberté en effaçant cette exigence.

Séguin a remis son permis de conduire à la police de Laval et attend son procès, prévu pour cet automne. Séguin, ivre de colère, aurait délibérément foncé dans la vitrine du bar pour se venger. En traversant la vitrine, cependant, il a heurté M. Bouchard, qui est mort quelque temps après.

Économisez 100\$ sur nos complets d'automne les plus populaires.

**Offre exclusive!
Chemise habillée
gratuite.***



Nous lançons maintenant notre collection de nouveaux complets pour l'automne. Afin de célébrer ce lancement, nous vous offrons un rabais de 100\$ sur le prix courant de nos modèles Henley les

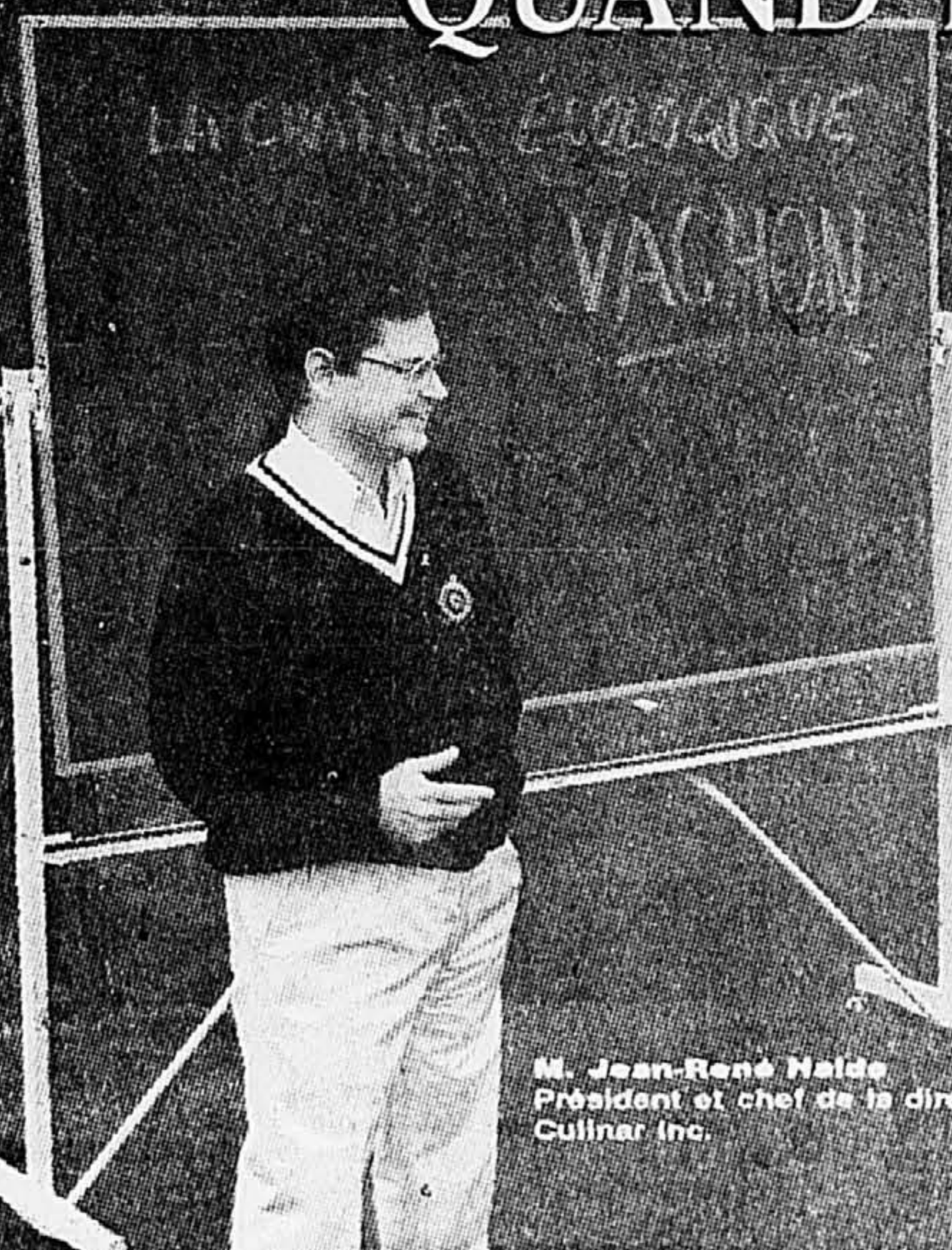
plus populaires (offerts maintenant à 199\$ seulement) et de nos modèles Club International et Wm. H. Leishman (offerts maintenant à 299\$ seulement). Vous aurez fière allure, à bas prix!

*À l'achat de chaque complet, jusqu'au samedi le 6 octobre, vous pouvez obtenir une chemise habillée (d'une valeur maximum de 42,00\$) gratuite!

TIP TOP

PLACE VERSAILLES • LES GALERIES D'ANJOU • CENTRE FAIRVIEW • MAIL ROCKLAND • CARREFOUR LAVAL
CARREFOUR ANGRIGNON • PLACE MONTRÉAL TRUST • ST-BRUNO • PLACE VILLE MARIE • CHÂTEAUGUAY • MAIL CHAMPLAIN • PLACE VERTU • CENTRE LAVAL
CES MARCHANDISES NE SONT PAS DISPONIBLES À: ALEXIS NIHON

QUAND LA C.E.C.M. ET CULINAR PARLENT D'AVENIR



M. Jean-René Nadeau
Président et chef de la direction
Culinar Inc.



Me Michel Palascio
Président de la C.E.C.M.

M. Jocelyn Proteau
Président et chef de la direction
de la Fédération des caisses
populaires Desjardins de Montréal
et de l'Ouest-du-Québec

Pour une meilleure intégration
des nouveaux Québécois



Culinar



Fédération des caisses populaires Desjardins
de Montréal et de l'Ouest-du-Québec



LA COMMISSION
DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DE MONTRÉAL

Vous pouvez compter sur une compagnie cellulaire qui vous suit partout où vous allez.



Notre engagement envers nos clients ne connaît pas de frontières. Voilà pourquoi Bell Cellulaire vous fait profiter de la plus vaste couverture cellulaire du Canada, de l'Amérique du Nord et par conséquent du monde.

En Amérique du Nord seulement, Bell Cellulaire dessert plus de 400 villes. Et nous vous accompagnons encore plus loin,

Couverture à l'échelle mondiale.

grâce à notre service Liaison assurée^{MC}. Il suffit d'appuyer sur quelques touches pour que vos appels vous suivent partout à l'extérieur du Canada.

Alors, optez pour Bell Cellulaire. Nous sommes les seuls à vous suivre partout où vous allez.

Pour en savoir plus long, composez 1 800 361-5551 ou 685-0040.

 **Bell Cellulaire**

Cellcom, 5200, rue Paré, Montréal (Québec) Tél: (514) 739-7775. Cellular One, 9012, boul. de L'Acadie, Montréal (Québec) Tél: (514) 385-0770. Centre de Téléphone Mobile, 1239, rue Bellechasse, Montréal (Québec) Tél: (514) 274-9366. Le Car Stereo Centre, 4100, rue Jarry est, Montréal (Québec) Tél: (514) 727-5721. Locatel, 5591, rue Paré, Montréal (Québec) Tél: (514) 735-3000. Radio Communication Cellulaire, 3350, 1ere rue, bureau 203, St-Hubert (Québec) Tél: (514) 676-9919. Communication Idéale, 309, rue Notre-Dame, Repentigny (Québec) Tél: (514) 585-2847. Communication Victoriaville, 4, rue Champlain, Victoriaville (Québec) Tél: (819) 758-5757.

*Agent autorisé

Jamais je ne dépasserais la vitesse permise à cet endroit, témoigne le camionneur Bilodeau

Presse Canadienne

WOODSVILLE, New Hampshire

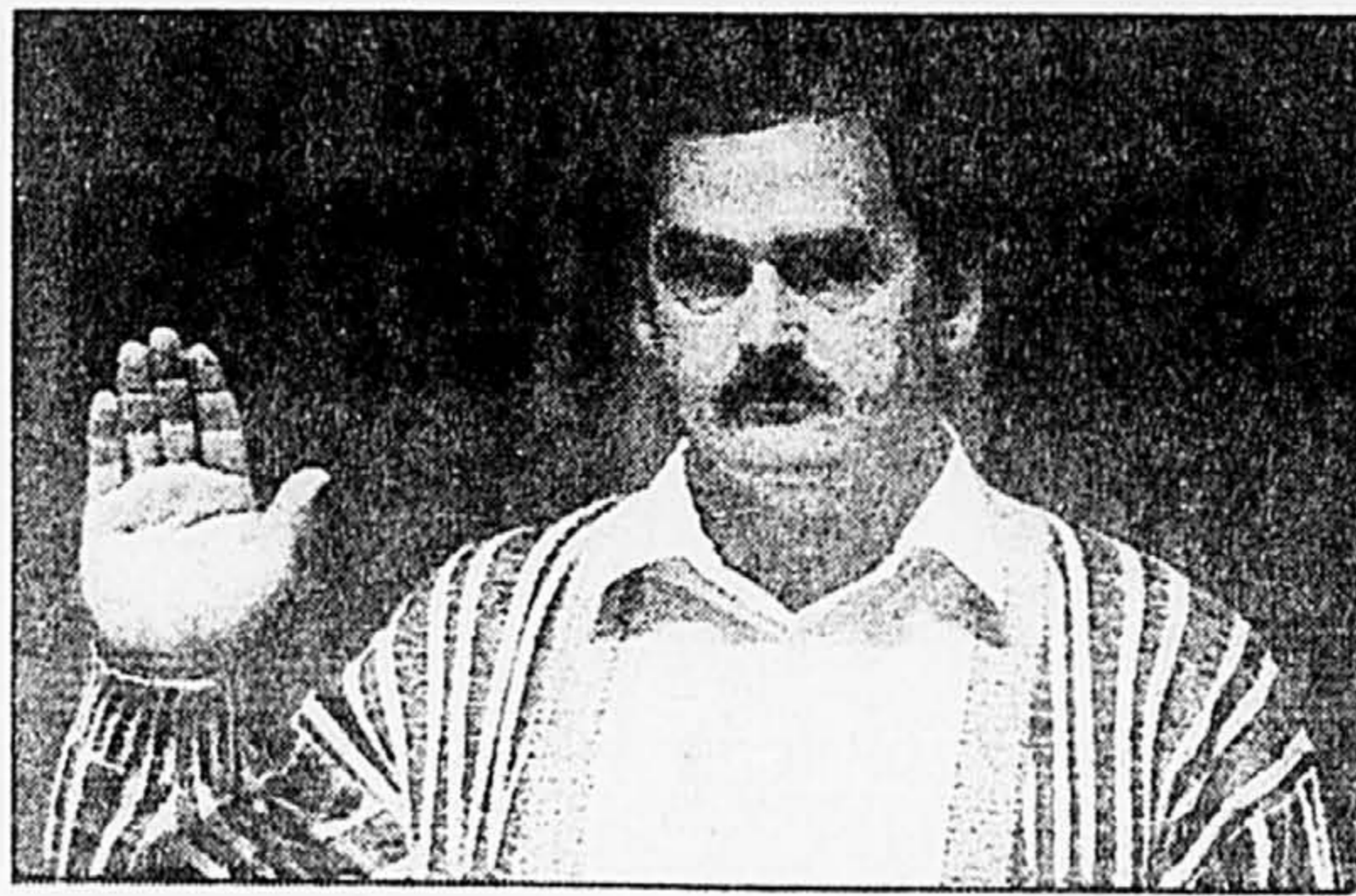
«Je connais cette courbe et il faut quasiment être ivre, drogué ou fou pour arriver à 70 milles à l'heure dans un endroit aussi dangereux», a déclaré le camionneur Richard Bilodeau, hier, alors qu'il faisait le récit de la tragédie en Cour supérieure du New Hampshire, à Woodsville, où il doit répondre à une triple accusation de négligence criminelle ayant causé la mort.

L'accusé, seul survivant de la tragédie qui a coûté la vie à deux agents de la police d'Etat et à un détenu, a relaté qu'il circulait comme d'habitude sur la route 25 et qu'il a ralenti un peu à l'approche du pont.

«Tout à coup, a poursuivi le routier, j'ai aperçu deux lumières qui venaient bien vite au sortir du pont. Ça allait tellement vite et j'étais sûr qu'elles venaient sur moi». L'accusé ajoute que ça lui a fait peur et qu'il a donné un petit coup de volant pour tenter d'éviter la collision.

«Par la suite, a expliqué Bilodeau, j'ai senti la charge partir et j'ai tout essayé pour stabiliser le camion, par réflexe, et j'ai peut-être donné un coup de roue». «Des fois, dit-il encore, on peut donner une chance à l'autre et j'ai tout fait pour essayer de le sauver».

Le camionneur de Coaticook a par la suite raconté qu'il a tassé son lourd véhicule vers la droite. «Ça m'a donné un choc quand quelqu'un s'est approché de moi pour s'informer si ça allait bien, après avoir réussi à me hisser



L'accusé a déclaré avoir ralenti un peu à l'approche du pont.

hors de la cabine de mon camion renversé, en ajoutant qu'une auto était coincée sous la charge, car j'étais vraiment sûr d'avoir évité la collision, que l'autre véhicule avait eu le temps de passer».

Ce n'est que quelques minutes plus tard que le camionneur de Coaticook a jeté un coup d'oeil sur l'auto-patrouille, quand quelqu'un est arrivé avec une lampe de poche. «Je n'ai pas regardé à l'intérieur, mais à voir l'état de la voiture, c'était suffisant.»

Long contre-interrogatoire

Longuement contre-interrogé par Me John Eames, attorney de l'Etat, Richard Bilodeau a répété qu'il a donné un coup de volant vers la droite et qu'il a senti la charge partir, mais qu'il a cru avoir évité la collision.

«Connaissant la route comme

je la connais, a-t-il poursuivi, jamais je ne dépasserais la limite de vitesse permise à cet endroit», a commenté le témoin.

Puis, la tête tournée en direction des jurés, Richard Bilodeau a déclaré qu'il ne prend pas de pilules pour pouvoir conduire pendant plusieurs heures et qu'il a toujours été en pleine forme pour conduire, même les quelques fois où il a conduit plus de 10 heures dans une même journée.

«Puis, a lancé le témoin, visiblement ému, je n'ai jamais conduit imprudemment». «Je dis la vérité. Je n'ai jamais dépassé 15 heures de conduite dans une journée. J'ai toujours respecté les limites de vitesse. Quand je prends un voyage, c'est parce que je suis en forme pour le faire. Je n'ai jamais exagéré.»

«J'étais reposé et en forme et j'ai négocié la courbe comme

d'habitude, près de la ligne médiane, mais j'ai eu une réaction parce qu'il s'en venait sur moi, dit-il encore, et il n'y a pas qu'un seul responsable».

Bilodeau a enfin raconté avoir utilisé de la neige pour éteindre un début d'incendie dans le moteur de la voiture de police.

Le policier «correct»

Le camionneur de Coaticook a ensuite raconté qu'il fut transporté au poste de police et interrogé par le caporal Robert Bouchard. «M. Bouchard a été assez correct avec moi et il a tout fait pour essayer que je comprenne ce qu'il me disait.» Le routier a précisé que le policier répétait les questions plusieurs fois, pour l'aider à comprendre.

Le témoin déclare qu'il n'a toutefois pas compris la question, quand M. Bouchard lui a demandé pourquoi l'accident s'était produit. Fait à noter, Bilodeau était interrogé en français par Me Jean-Pierre Rancourt, et un traducteur transmettait les questions et réponses aux jurés.

Le routier a dit avoir dormi huit heures dans sa couchette, à Nashua, le jour de l'accident, puis n'avoir conduit que moins de 6 heures avant la tragédie. Il a admis avoir commis une erreur lorsqu'il a inscrit son temps de route sur son livre de bord.

«J'étais bien reposé et en pleine possession de mes moyens», a assuré le témoin.

Après avoir détaillé sa charge, le témoin a enfin expliqué qu'il avait arrimé cette dernière à l'aide de quatre courroies à l'avant et de cinq courroies à l'arrière.

Un adolescent est accusé du meurtre d'un septuagénaire

Presse Canadienne
SHERBROOKE

Une accusation de meurtre au premier degré a été portée contre un adolescent âgé de 16 ans, et une plainte-mandat a été émise contre un autre en marge du décès du septuagénaire Alfred Côté, dont le corps avait été retrouvé dans le coffre de sa voiture, dimanche, dans le rang 3 du canton de Brompton, en Estrie.

L'adolescent de 16 ans a comparu hier devant le juge Gilles Thériault de la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

L'autre adolescent est hospitalisé depuis le début de la semaine dans un service de pédo-psychiatrie et devrait être conduit devant le tribunal aujourd'hui.

Le premier adolescent, qui a l'air plus jeune que son âge, a nié sa culpabilité, par l'intermédiaire de son avocat Peter Downey, à l'accusation portée contre lui.

Le procureur Andrée Marchand s'est opposée à sa remise en liberté provisoire et il devait être transféré au Relais St-François en attendant son enquête sur cautionnement, fixée pour aujourd'hui.

Me Marchand a laissé entendre que d'autres plaintes pourraient être portées contre les deux adolescents au sujet de la même affaire au cours des prochains jours.

La loi interdit de publier

toute information qui permettrait d'identifier les deux adolescents concernés.

L'arrestation des deux mineurs a été rendue possible à la suite d'informations transmises aux enquêteurs en début de semaine. D'autre part, les policiers ont retrouvé, hier, à la suite d'intenses recherches, ce qui pourrait être l'arme du crime.

Un tuyau de métal, qui aurait servi à frapper la victime, était par terre dans le boisé près des lieux de la macabre découverte. Le responsable des relations publiques à la Sûreté du Québec, René Côté, n'était pas en mesure de préciser hier s'il y avait du sang sur le tuyau retrouvé. Ce dernier a laissé entendre que des informations avaient facilité les recherches des limiers.

L'autopsie effectuée sur le vieillard, âgé de 76 ans, révèle sans grande surprise qu'il est décédé du ou des coups qui lui auraient été assénés en plein visage. M. Côté vivait en ermite dans une bicoque en plein milieu de la cour à rebuts qu'il exploitait dans le rang 3 du canton de Brompton.

L'agent Côté semble fort satisfait du déroulement de l'enquête, qui a permis après quatre jours de recherches d'épingler deux suspects et de retrouver le tuyau qui aurait présumément servi d'arme. Toutefois, le policier a refusé d'élaborer sur le mobile du meurtre. L'hypothèse du vol a été avancée, mais non confirmée par les enquêteurs.



SOLDE DE COMPLETS

MAINTENANT VOUS ÉPARGNEZ 196 \$

Ord. 395\$

199\$

Épargnez 196\$

Ord. 495\$

299\$

Épargnez 196\$

Ord. 595\$

399\$

Épargnez 196\$

TUXÉDOS

Ord. 345\$

199\$

Épargnez 146\$

POSSEDEZ VOTRE PROPRE TUXÉDO PAREZ À TOUTE ÉVENTUALITÉ

GROUPES SÉLECTIONNÉS DE NOTRE COLLECTION COURANTE
• COURTS • RÉGULIERS • LONGS • TAILLES 38 À 48 • SIMPLE ET DOUBLE BOUTONNAGE

D'ITALIE, D'ANGLETERRE, D'ÉCOSSE, DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DU PORTUGAL, D'ESPAGNE, DU CANADA, DU JAPON ET DU CHILI, UNE GRANDE VARIÉTÉ DE TISSUS, DE COULEURS ET DE MOTIFS.

Et, "Nous Ne Signons Que Des Vêtements Qui Vous Vont À La Perfection"®

- MAIL CHAMPLAIN BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • LA PLACE VERTU • LES PROMENADES ST-BRUNO
- FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • 960, STE-CATHERINE O. • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL

American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, A. Gold & Sons.

Les médecins de CLSC résistent à la venue des sages-femmes

FRANÇOIS FOREST

L'arrivée des sages-femmes à titre expérimental dans huit centres de naissance au Québec, en janvier, fait face à une résistance de la part des omnipraticiens, gynécologues-obstétriciens et médecins de CLSC parce qu'ils y voient une intrusion dans leur champ de pratique, déjà restreint par le nombre de naissances et parce que la loi 4 régissant la pratique des sages-femmes ne leur laisse pas de place.

C'est en ces termes que le docteur Andre Munger, président de l'association des médecins de CLSC (800 membres dont 55 p. cent sont des femmes), a résumé la position médicale, hier, après que le président de la Fédération des CLSC, Maurice Payette, eut rappelé que l'intégration des sages-femmes dans le programme de périnatalité au Québec était « d'intérêt public », comme le démontre la pratique de « cet art dans plus d'une centaine de pays à travers le monde et dans plusieurs provinces canadiennes. »

M. Payette explique la résistance des médecins par une « méconnaissance de la loi » lorsqu'ils évoquent le manque de sécurité pour les femmes et enfants comme principal argument pour refuser de collaborer aux projets. Il déplore le laxisme de leur position et leur fausse interprétation de l'essence de la loi qui vise la reconnaissance des sages-femmes comme professionnels de la maternité.

« Aucun accouchement sera fait à la maison. Aucune grossesse à risque sera suivie par une sage-femme et les médecins seront représentés sur toutes les comités: conseil multidisciplinaire de la pratique des sages-femmes, comité d'admission à la pratique des sages-femmes, conseil d'évaluation des projets-pilotes. »

Ces amendements discutés en janvier dernier entre le ministre Marc-Yvan Côté, les médecins et les sages-femmes visaient à « calmer » les corporations médicales qui se trouvaient ignorées dans la première rédaction du projet de loi. Les médecins auraient aimé voir la loi limiter l'exercice des sages-femmes, en précisant notamment le suivi qui sera accordé aux nourrissons.

Techniquement, une femme qui désire avoir un enfant pourrait être prise en charge par une sage-femme dès l'annonce de la conception jusqu'à l'examen gynécologique après l'accouchement.

Ce faisant, cette femme, si elle se porte bien, n'aura pas eu à visiter l'omnipraticien et pendant et après la grossesse, et l'enfant n'aura pas eu non plus à se soumettre à un examen pédiatrique à la naissance. Du coup, les services de l'omnipraticien, du gynécologue-obstétricien (60 p. cent des accouchements à Montréal lui reviennent) et du pédiatre pourront ne plus être requis par les jeunes mères.

C'est tout un champ de pratique, « un marché », dit le docteur Munger qui risque d'échapper au médecin omnipraticien formé pour veiller sur une multitude de changements chez la femme enceinte: « Ce que les sages-femmes peuvent faire dans le cadre de la loi, c'est de la médecine. »

La loi établit clairement que la sage-femme pourra procurer à sa cliente les soins et services requis par son état lors de la grossesse, du travail, de l'accouchement et de la période post-natale.

L'exercice de la pratique comprend aussi: l'éducation pré-natale et post-natale des parents, les soins préventifs, le dépistage de conditions anormales chez la femme ou le nouveau-né. La loi prévoit également que la sage-femme pourra pratiquer un examen vaginal à l'aide d'un spéculum, pratiquer la ligature des eaux, une épisiotomie et sa réparation, ainsi que la réparation d'une laceration mineure du périnée.

Si l'on retient que toute grossesse normale peut impliquer jusqu'à huit visites chez le médecin avant l'accouchement, c'est autant de travail de moins pour les médecins qui se partagent présentement « le marché des naissances ».

Le docteur Munger estime que depuis plusieurs années, les médecins de CLSC et les omnipraticiens ont « humanisé leurs pratiques »: l'entrée des sages-femmes, craint-il, leur fera perdre un champ d'action très valorisant.

Leon Lafleur, directeur du CLSC Plateau Mont-Royal, qui est à mettre sur pied l'un des huit projets, et Rita Cossette, qui veille sur un projet semblable dans Lanaudière, estiment que la résistance du milieu médical vient de ce que les médecins vont devoir partager leur compétence et leur pouvoir avec les sages-femmes, en même temps qu'ils vont devoir accepter qu'une partie de leur clientèle s'oriente vers une approche différente de la maternité.

Les sages-femmes vont pouvoir décider d'un transfert vers un ho-

pital dans le cas d'une grossesse qui soudainement présente des complications, elles pourront prescrire des échographies, des prises de sang et elles pourront se présenter en institution « avec leur patiente », ce qui représente un privilège pour les médecins.

PRÉPAREZ-VOUS POUR: LA T.P.S.

6^e SALON INTERNATIONAL LE MONDE DES AFFAIRES

Place Bonaventure 27 au 30 septembre 90

Jeu.: 12h-21h • Ven.: Dim.: 12h-18h

VENTE DE ROTIN

RÉDUCTION DE 50% À 75% DIRECTEMENT DE L'IMPORTATEUR MEUBLES ET ACCESSOIRES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À DES PRIX IMBATTABLES

- DESIGNS TRADITIONNELS ET DERNIER CRI
- COULEURS DES ANNÉES 90
- VOULEZ CHOIX DE TISSUS DESIGN

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS VENTE UNIQUE

TÉL.: 273-1013

Heures: lun. mer. 10-7
jeu. vend. 10-9
sam. 9-5

6300, AVENUE DU PARC, 3^e ÉTAGE
2 blocs au sud de Jean-Talon, coin Beauharnois

AVENTURE

ELECTRONIQUE

Le Futur c'est Aventure

Déjà en an!
ÇA SE FÊTE avec Vous

MITSUBISHI
4 TÊTES



• Programmation à émetteur mois
• 181 canaux
• Double postage numérique auto.
• Télécommande

499⁰⁰

JVC
HI-FI STÉRÉO - 4 TÊTES



GRATUIT
3 CASSETTES vidéo T-120

699⁰⁰

• Nouveau menu à l'écran
• 181 canaux
• Décodeur MTS
• Télécommande unifiée

RCA
MODÈLE 1991



SUPER VHS

21" STÉRÉO
TÉLÉCOMMANDE UNIFIÉE

699⁰⁰

• Panneau moniteur 11 prises
• Affichage à l'écran

AIWA
MODÈLE 1991

CHAÎNE STÉRÉO PORTATIVE AVEC LECTEUR LASER



599⁰⁰

• Lecteur laser
• Synchroniseur 10 stations
• Double cassette
• Égalisateur graphique
• Haut-parleurs détachables

RABAIS DE 200\$



MOTOROLA
CELLULAIRE PORTATIF

• 25 mémoires
• Poids léger
• Étui inclus

PRIX EN MAGASIN
CAP'TEL

Autres marques disponibles à partir de: **625** par sem

DU JAMAIS VU!

SONY

Handycam Video8



• Blocage d'automatisme avec couvercle coulissant
• Objectif Zoom à rapport 6x avec Macro
• Obturateur à vitesse Variable
• Mise au point automatique
• 4 LUX de sensibilité

999⁰⁰ CCD-F33

Quantités limitées

PAYEZ EN 1991

AUCUN DÉPÔT • PAIEMENT 90 JOURS SANS INTÉRÊT SUR ITEMS PRÉSELECTIONNÉS

SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT.

RABAIS DE 300\$



Emerson

32" STÉRÉO ÉLARGIE S-VHS

• Son ambiphonique
• Télécommande infrarouge

1699⁰⁰

RABAIS DE 200\$

JVC

CHAÎNE AUDIO HAUTE PERFORMANCE avec LECTEUR LASER



999⁰⁰ Rég. 1199⁰⁰


TOTAL 200 WATTS

• Amplificateur intégré 100 watts/canal
• Synchroniseur numérique
• Lecteur audionumérique
• Magnétocassettedouble
• Enceintes acoustiques 3 voies

Meuble et table tournante en option



CENTRE DÉCOR DÉCARIE 6900 Boul. Décarie
À côté de Blue Bonnets. Sortie Jean-Talon
MONTREAL Tél.: 733-6900



8100 BOUL. TASCHEREAU
1/2 Mille à l'ouest du pont Champlain
BROSSARD Tél.: 923-6100



CENTRE DÉCOR 440 3956 AUT. LAVAL (440)
1 Mille à l'ouest de l'aut. des Laurentides
LAVAL Tél.: 686-3956



4550 MÉTROPOLITAIN EST
Coin Viau et Métropolitain. Sortie Pile IX
ST-LÉONARD Tél.: 722-4550

GM frappe un grand coup!

10,9%

**pour 4 ans,
sur toutes ses voitures
et camionnettes neuves
1990 et 1991**

**ou
une généreuse remise
de 500\$ à 3 000\$, à votre choix**

C'est le temps de passer à l'action.
Car contrairement à la qualité GM, cette offre ne durera pas longtemps.



En route vers une bonne affaire.

Sur approbation du crédit par GMAC. Un acompte peut être exigé. Offre en vigueur pour un temps limité à compter du 27 septembre 1990 et applicable aux véhicules neufs provenant du stock du concessionnaire. Certaines conditions s'appliquent. Tous les détails chez votre concessionnaire.

Le danger des champs magnétiques

CAROLE THIBAUDEAU

■ Les champs magnétiques causent-ils le cancer, oui ou non? Ce n'est que dans trois ans que nous aurons une réponse fiable, lorsque les études coordonnées par Hydro-Québec auront été menées à terme.

Déjà, un survol de différentes études réalisé par l'épidémiologiste David Savitz indique un risque de cancer multiplié par 1,5 ou 2 pour ceux qui travaillent en des lieux où le champ magnétique est élevé. Le docteur Savitz a révélé ces chiffres, hier, au 23e Congrès international de la médecine du travail, qui se déroule cette semaine à Montréal.

Les premiers doutes sérieux associant les champs magnétiques et le cancer viennent d'une étude publiée en 1979 par le docteur Nancy Wurthamer, du Colorado. Ce médecin a démontré qu'un nombre significatif d'enfants leucémiques habitaient à proximité de lignes à haute tension. Plusieurs autres études se sont succédées, suggérant un lien entre l'exposition aux champs magnétiques et la leucémie, le cancer du cerveau et les mélanomes (cancer de la peau).

De son côté, Hydro-Québec coordonne une vaste étude qui impliquera environ 160 000 travailleurs exposés à un champ magnétique élevé. Cette étude requiert la participation d'Hydro-Ontario et de l'EDF (Electricité de France). Elle est menée par l'épidémiologiste Gilles Thériault, de l'Université McGill, qui aura des résultats dès 1991.

Outre la recherche épidémiologique, l'étude coordonnée par Hydro-Québec comporte deux autres volets: l'exposition d'animaux de laboratoires à des champs magnétiques variés, réalisée à l'Institut Armand-Frappier, d'une durée de trois ans; et enfin l'exposition aux champs magnétiques de cellules cultivées *in vitro*, effectuée à l'Institut du cancer de Montréal.

Que penser des gens qui déménagent parce que leur maison est située près des lignes de haute tension? «Dans l'état actuel de la science, déménager ou rester là sont deux décisions tout à fait rationnelles», répond M. Michel Plante, d'Hydro-Québec.

«Par exemple, un des abonnés d'Hydro-Québec a décidé de vendre sa maison située près de gros pylones électriques. Il ne croit pas à l'influence des champs magnétiques sur la santé, mais il pense que si le sujet devient une préoccupation populaire, sa maison perdra bientôt de la valeur.»

Menace de grève à General Motors

■ Plus de 36 000 ouvriers de la General Motors, en Ontario et au Québec, débraieront à minuit, le 10 octobre, si leur syndicat est incapable d'ici là de conclure une entente contractuelle avec la compagnie.

Le président des Travailleurs unis de l'automobile du Canada, Bob White, a en effet affirmé que, malgré l'entente conclue avec Ford, vendredi dernier, accord qui devait donner le ton chez les deux autres grands fabricants nord-américains, une grève est toujours possible chez GM.

Danier Sport 75\$ seulement

Voici Danier Sport.

Quelque chose de neuf chez Danier.
A un prix qui vous permet d'acheter quelque chose de neuf.
Par exemple, la mini en suède noir Danier Sport.
Donnez un nouvel élan à votre garde-robe, pour 75\$ seulement.

L E S C U I R S
DANIER

On saisit pour 3,5 millions de cocaïne à Mirabel

MARIE-CLAUDE LORTIE

La Sûreté du Québec et les douaniers canadiens ont arrêté hier sept individus et mis la main sur cinq kilos de cocaïne après avoir aussi saisi la veille à Mirabel des stupéfiants valant 3,5 millions \$ au marché noir.

Ce qui porte à plus de neuf kilos la quantité de drogue saisie par les forces de l'ordre en un mois et surtout au fil de la semaine dernière.

La majeure partie de la cocaïne découverte à l'aéroport international de Mirabel était dans des sacs de plastique attachés autour de la taille et des jambes d'Amatilde Jules, 39 ans, et André Brochu, 24 ans. Le reste, soit 600 grammes, était en possession de Marlène Boucher, 23 ans, arrêtée le 28 août.

La SQ a aussi appréhendé trois individus venus accueillir les inculpés à l'aéroport, à savoir Patrick Rivard, 20 ans, Bruno Puchol et Michel Rousseau, tous deux âgés de 25 ans. Tous les suspects retenus dans cette opération de la SQ et Douanes et Accises Canada sont citoyens canadiens. Les voyageurs revenaient d'Haiti, mais selon le sergent Guy Ouellette, du détachement de la SQ à Saint-Jérôme, la drogue provient de Colombie.

Un septième individu, Jean Lebon, 42 ans, a été interpellé hier à Montréal relativement à cette affaire. Chez lui, la police a mis la main sur 17 100 \$ en petites coupures canadiennes et américai-

nes, une balance, des sachets de plastique et divers autres objets utilisables dans le commerce des stupéfiants.

M. Lebon aurait participé au voyage en Haiti, mais il est revenu via New York à l'aéroport de Dorval.

Selon la police, la drogue de-

vait être revendue dans l'ouest de Montréal et à Québec.

Les sept personnes doivent être accusées de trafic de stupéfiants aujourd'hui au Palais de justice de Saint-Jérôme, où elles demanderont à reprendre leur liberté sous cautionnement. La co-accusée Marlène Boucher, qui en est

déjà à l'enquête préliminaire, est libre de ses mouvements.

La semaine dernière, la police a mis la main sur un kilo de cocaïne dissimulée dans la voiture de deux hommes fouillés à l'un des barrages policiers d'Oké: Ghasan Mrad, 28 ans, et Joseph Karakouzian, 20 ans.

Trois suspects arrêtés dans une affaire de rapt

MARCEL LAROCHE

Trois individus soupçonnés d'être les auteurs de l'enlèvement du bébé de l'homme d'affaires montréalais Sarkis Liberman ont été appréhendés hier après-midi, au terme d'une délicate enquête policière qui aura duré près de quatre mois.

L'arrestation des trois hommes qui seraient tous de nationalité arménienne a permis aux policiers de la CUM d'éclaircir à toute fin pratique le kidnapping du petit Haig Liberman, survenu le matin du 30 mai dernier, à la résidence de ses parents, au 9265 boulevard Gouin Ouest, dans le nord de la métropole.

Malgré la résistance de la mère de l'enfant, deux individus armés et masqués avaient alors réussi à s'emparer du poupon âgé à l'époque de neuf mois.

Sept heures après ce rapt, l'enfant était retrouvé sain et sauf par les résidents d'une maison unifam-

iliaire de la rue Concorde, à Bellefeuille, une petite localité située près de Saint-Jérôme, dans les Basses-Laurentides.

L'enlèvement du bambin avait plus tard été revendiqué par des ravisseurs qui exigeaient une rançon de 500 000 \$ pour la libération du jeune fils du riche homme d'affaires d'origine arménienne Sarkis Liberman, propriétaire de plusieurs commerces dont le garage Sakos Autos Limitée, un important concessionnaire de voitures de grand luxe de la métropole.

Pour une raison encore obscure, cette demande de rançon rédigée par les ravisseurs et laissée près d'un appareil téléphonique, à la résidence de la famille Liberman, n'avait été retrouvée que cinq jours après l'enlèvement.

Ce mystérieux rapt d'enfant a évidemment nécessité une délicate enquête, menée depuis plusieurs semaines par les hommes du directeur Pierre Sangollo, responsable de la section des crimes

contre la personne de la police de la CUM.

L'enquête confiée aux sergents-détectives Gilles Bergeron et Claude Larivière, sous les ordres des lieutenants Fernand Tanguay et Allen Trépanier, des vols qualifiés de la CUM, a finalement connu d'importants développements au cours des derniers jours.

Plusieurs perquisitions policières ont d'ailleurs été effectuées hier après-midi, à Montréal, Laval et Longueuil, au cours desquelles les trois individus ont été mis en état d'arrestation.

Les trois hommes âgés de 21, 22 et 26 ans ont tous été conduits pour interrogatoire à la section des crimes contre la personne de la police de la CUM.

Les trois Arméniens devraient en principe comparaître aujourd'hui même au palais de justice de Montréal, pour répondre à des accusations d'enlèvement, séquestration, complot et agression armée relativement au rapt du petit Haig Liberman.



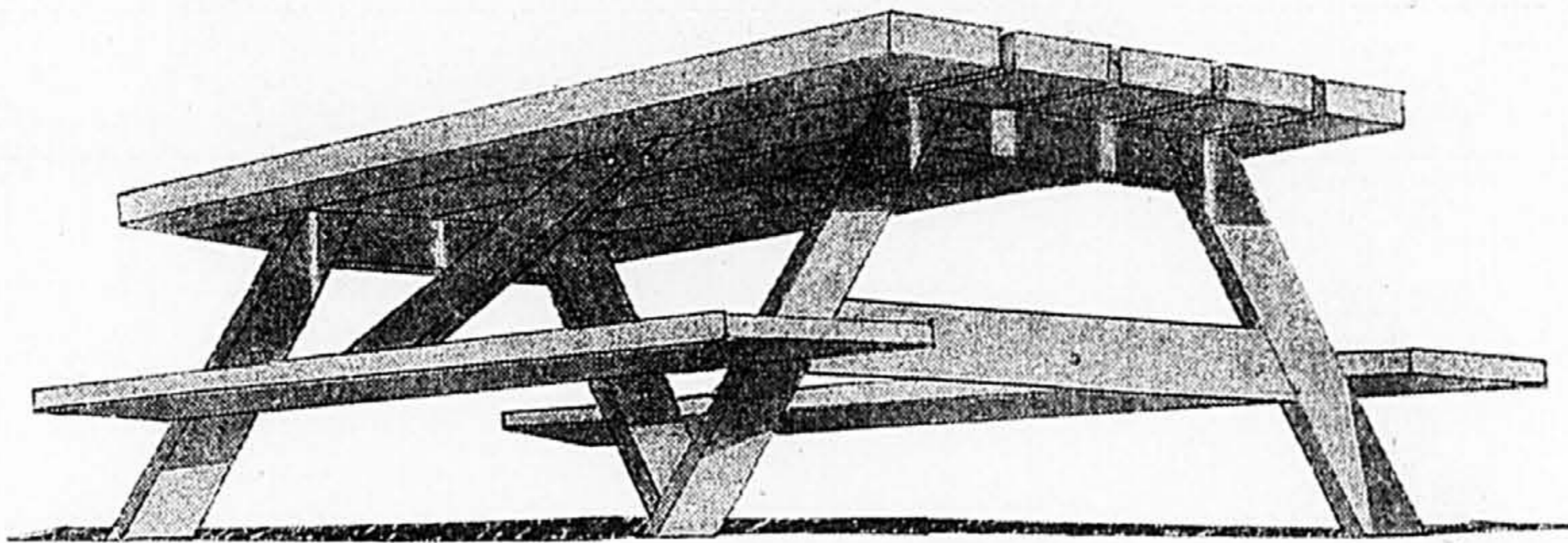
Gagnez des prix!

Ce tirage est une initiative de la Fondation Docteur Philippe Pinel au profit de Diogène et ses œuvres. Les billets de tirage sont disponibles dans les succursales de la Banque Nationale.

30 000 \$ EN PRIX! *

BANQUE NATIONALE

* Détails disponibles au bureau de la Fondation Docteur Philippe Pinel: 287-7187



LA BOÎTE À JUS RECYCLÉE SERT DE TABLE DE PIQUE-NIQUE

Elle peut aussi servir de banc de parc. De poteaux. De quai. De caisse à arbuste. Et d'une infinité d'autres articles pratiques. Des articles communément construits en bois.

Parce que la boîte à jus est aujourd'hui recyclable à 100 %.

Un nouveau procédé mis au point en partie par Tetra Pak — le plus grand fabricant de boîtes à jus au Canada — permet en effet de combiner la boîte à jus vide, paille



et enveloppe comprises, et les plastiques de rebut dans la fabrication d'un nouveau matériau super-durable appelé Superwood®. On peut utiliser Superwood pour construire n'importe quoi : de la table de pique-nique à la palissade.

La municipalité de Markham, en Ontario, a été la première à ajouter la boîte à jus et les plastiques à son système de collecte de déchets à recycler. Tetra Pak essaie d'encourager cette pratique partout au Canada.



Nous devons tous faire notre part pour protéger notre environnement. Tetra Pak s'engage.

La boîte à jus, dont la fabrication requiert au départ si peu de matières brutes, a toujours produit moins de déchets que les autres contenants. Maintenant qu'elle peut se recycler, elle en créera encore moins. Sans compter son apport à la conservation de nos richesses forestières.

C'est donc dire que la boîte à jus est là pour vous et vos enfants.

Et les enfants de vos enfants.



Jérôme Choquette

Crise d'Octobre: Choquette ne regrette rien

MARIO FONTAINE

■ Vingt ans après la crise d'Octobre, l'ex-ministre de la Justice Jérôme Choquette ne regrette pas son intransigeance envers le FLQ même s'il admet aujourd'hui que des décisions ont été prises dans l'ignorance de certains éléments du problème.

Céder aux exigences du Front de libération du Québec aurait entraîné une série de concessions ultérieures, et « ce qui aurait constitué le commencement de la corrosion de toutes nos institutions politiques et judiciaires », affirme M. Choquette dans une entrevue à la revue *Maitres*, qui consacre plusieurs textes aux événements de 1970 dans son numéro d'octobre.

C'est M. Choquette lui-même qui avait signé la lettre demandant à l'armée d'intervenir au Québec compte tenu de la situation « d'insurrection appréhendée », ainsi qu'on la percevait à Québec et à Ottawa. Le gouvernement Trudeau a quant à lui imposé la Loi sur les mesures de guerre, suspendant les libertés civiles au Québec.

Les demandes de ceux qu'il qualifie de révolutionnaires étaient absolument grotesques, estime l'ancien ministre, devenu depuis maire d'Outremont. Elles constituaient à ses yeux un chantage éhonté, justifiant l'utilisation de mesures exceptionnelles.

M. Choquette ne croyait cependant pas que 502 personnes seraient incarcérées en vertu des dispositions d'urgence. L'erreur est humaine, convient-il maintenant, et la police « étant un organisme qui ne fait pas toujours la différence entre une divergence sur le plan idéologique et une action qui met en cause la sécurité publique, il faut pardonner à ceux qui ont peut-être fait preuve d'un peu trop de zèle dans certains cas ».

Cette crise, marquée par l'enlèvement d'un diplomate britannique et la mort du ministre Pierre Laporte, avait amené Claude Ryan, alors directeur du *Devoir*, à préconiser la négociation et la souplesse avec les forces terroristes, selon son expression. « Je crois qu'à cette occasion, au cours de la crise d'octobre, il a déraillé quelque peu et il a fait une indigestion de droit collectif », assure M. Choquette.

On a appris cette semaine que la Sûreté du Québec fait présentement enquête sur un complot qui aurait été ourdi en 1975 par M. Choquette, toujours ministre de la Justice, et un policier dans le but de piéger un journaliste. Ce que nie le maire d'Outremont.

Un Barreau hésitant!

Bâtonnier au moment des troubles, Marcel Cinq-Mars hésite davantage à justifier la position de l'organisme professionnel durant cette crise, et notamment le fait que le Barreau ne s'était pas prononcé contre la promulgation de la Loi sur les mesures de guerre.

C'est une question de perception, fait valoir M. Cinq-Mars, qui pense personnellement que cette Loi n'était pas une nécessité dans les circonstances. « Je dirais que l'arrestation de 450 ou 500 personnes a été une erreur, une erreur voulue que je ne peux pas accepter... », confie-t-il à *Maitres*.

Aux yeux de l'avocat Robert Lemieux, l'ex-défenseur des felquistes, le fait que le Barreau n'ait pas émis de réprobation à la suite de la promulgation de la Loi sur les mesures de guerre équivalait à approuver la « suspension pure et simple de leurs droits civils » pour l'ensemble des Québécois.

CLUB 402 HOMME

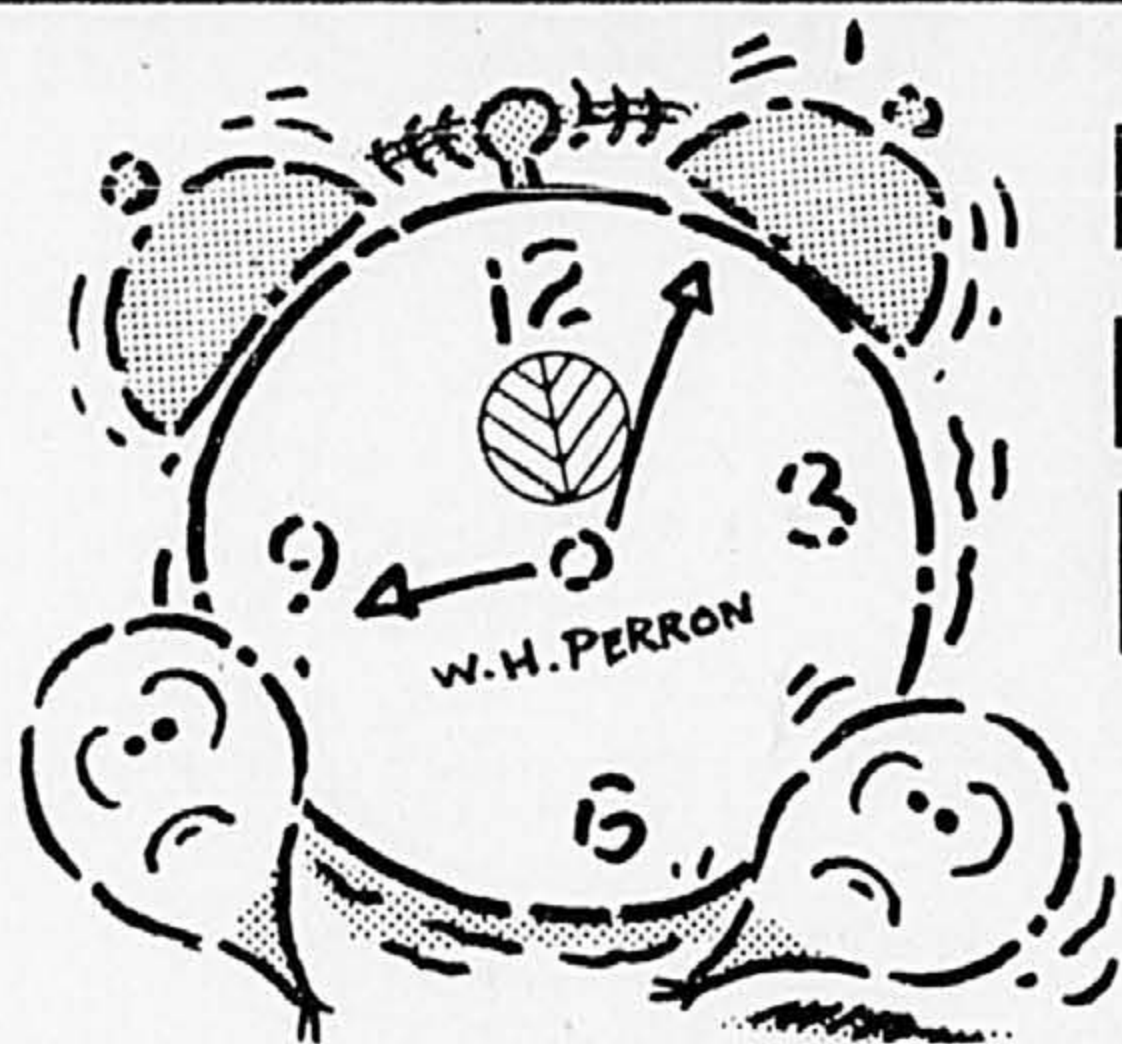
- Costumes importés d'Italie 100% laine
- Coupe exclusive
- Nous avons un tailleur sur place pour vos retouches

Notre nouvelle collection automne-hiver 90 est arrivée.

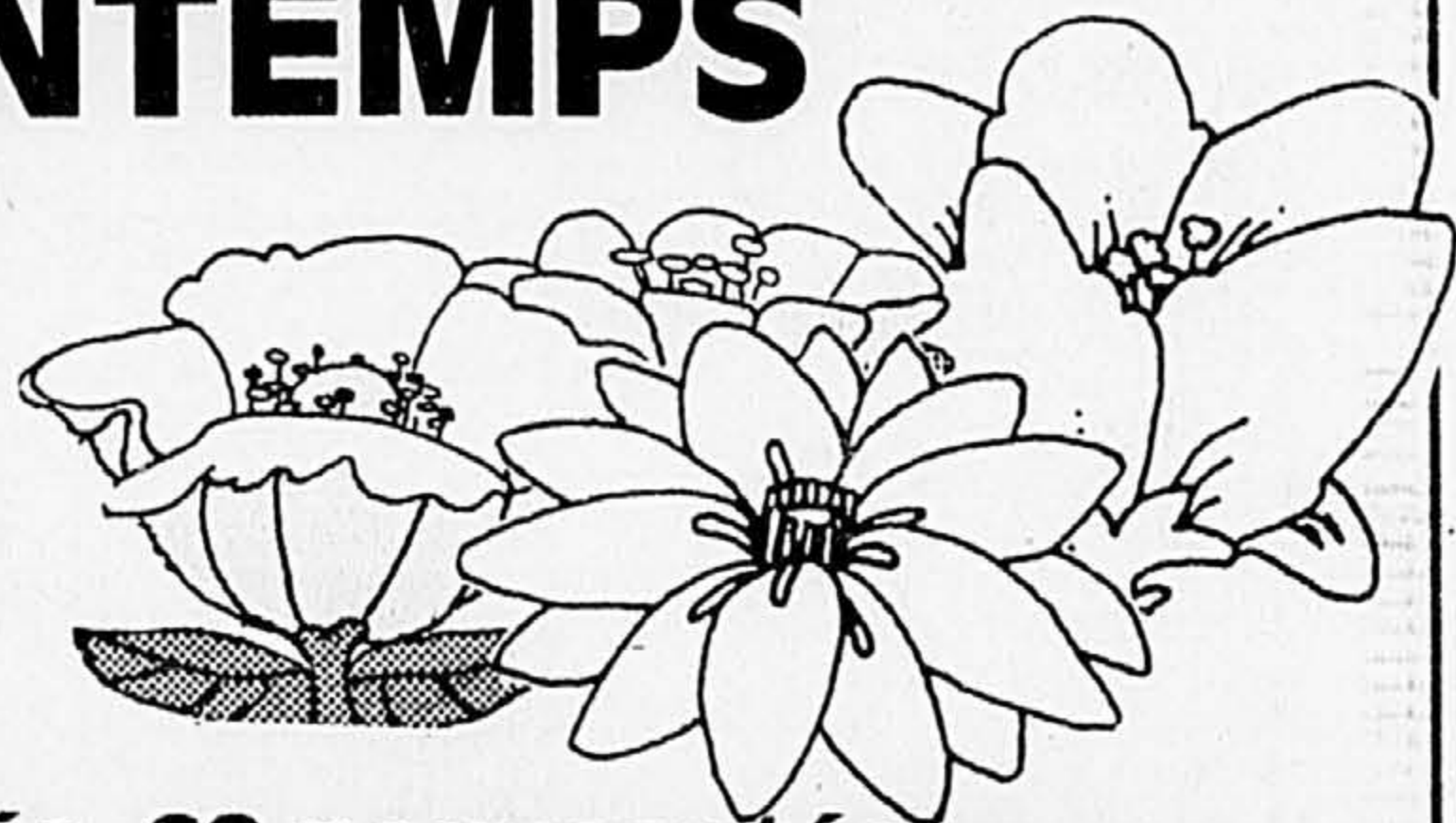
1237, rue de la Montagne (3e étage) Montréal
Tél.: 861-3636



CLUB 402



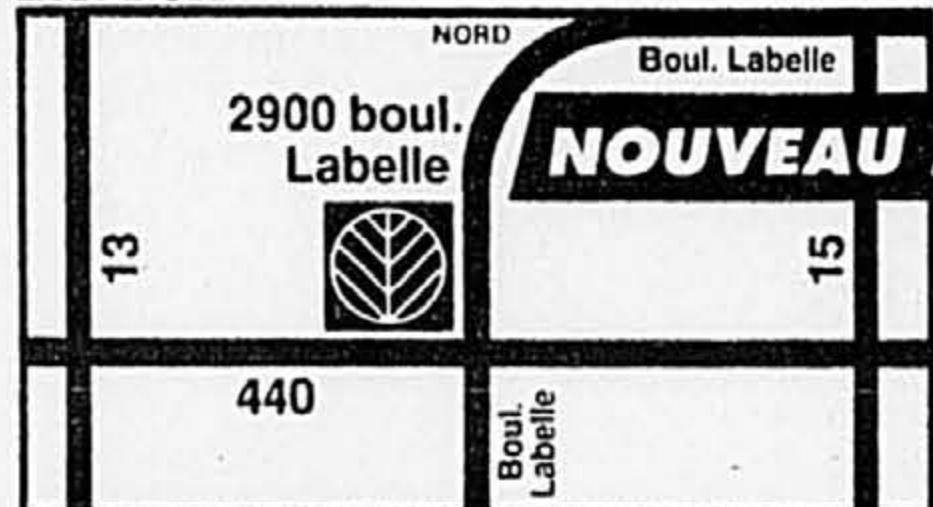
Plantez maintenant pour embellir votre PRINTEMPS



W.H.PERRON, la capitale des bulbes au Canada

500 000 bulbes, 250 variétés, 60 nouveautés
JONQUILLES, TULIPES, JACINTHES, CROCUS, NARCISSES, ETC...

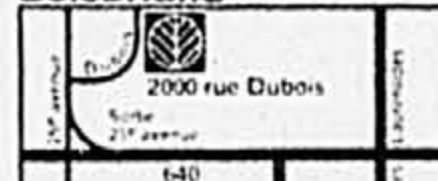
Laval



NOUVEAU MAGASIN

332-3610

Boisbriand



435-2182

Lundi, mardi, mercredi 9h à 18h
Jeudi, vendredi 9h à 21h
Samedi 8h30 à 17h
Dimanche 10h à 16h

OUVERT LE DIMANCHE

Samedi de 10h à 12h
CLINIQUE SUR LES FINES HERBES

Avec M. Jean-Pierre Curtat
Chef cuisinier du Manoir Rouville Campbell accompagné de M. Blair Boucher d'Aroma du Québec



W.H.PERRON

Pour qu'ça pousse en beauté

Joliment Sportive!



La nouvelle sportive 2 + 2 de Hyundai, la Scoupe 1991, s'adresse à ceux et à celles pour qui le plaisir de conduire est important.

Sa ligne inspirée séduit au premier coup d'oeil. Et ses performances sont à l'avant.

La Scoupe a le diable au corps : moteur de 1,5 litre, arbre à cames en tête, injection électronique multipoint. Et grâce à sa traction avant, sa direction à crémaillère, sa suspension à quatre roues indépendantes, elle fait plus que tenir la route, elle l'épouse.

La Scoupe vous en donne plus pour votre argent : sièges baquets, enveloppantes à l'avant; banquette arrière à dossier rabattable 60/40 qui prolonge l'espace du coffre, plus une liste impressionnante de caractéristiques standard.

Ainsi, dans la Scoupe LS : glaces électriques; deux rétroviseurs extérieurs à télécommande électrique; système stéréo AM/FM à syntonisation électronique avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs; direction et freins servo-assistés; roues en alliage d'aluminium

avec pneus radiaux Michelin toutes saisons ceinturés d'acier (P185/60HR14)... tout ça en équipement standard.

Gâtez-vous sans vous ruiner. Il n'y a pas de mal à se faire plaisir... surtout quand on le mérite bien!

La Scoupe vous attend chez votre concessionnaire Hyundai dès maintenant.

LA QUALITÉ ENGENDRE LA CONFIANCE

Garantie de voiture neuve : 3 ans / 60 000 km
Garantie de 5 ans / 100 000 km
sur les éléments principaux

Une surprise joliment sportive de Hyundai. À partir de 10 995 \$

SCOUPE 1991

HYUNDAI

Des voitures bien pensées.

*P185 pour la Scoupe de base. Transport, installation, taxes et préparation en sus. Renseignements sur les frais de transport et de préparation chez le concessionnaire.

OUEST

Jaykai Hyundai
133, 1^{re} avenue
Ville de Perrot 453-6363

Auto Visa Inc.
2500, boul. Hébert
Valleyfield 377-1985

Automobiles
Ulan Lee
1625, boul. Hymus
Dorval 683-5702

Safari Automobiles Inc.
980, rue Laflèche
LaSalle 364-3124

Les Automobiles Gagne
et Deschamps Inc.
275, rue Bethany
Lachute 562-7935

SUD
Seray Auto Inc.
730, boul. Perguy
Chambly 443-8857

Automobiles Corec
Longueuil Inc.
1080, boul. Marie-Victoria
Longueuil 670-2080

Les Automobiles
Coginer Inc.
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
348-6817

Le Carrefour de la
Voiture Importée Inc.
2499, boul. Casavant
St-Hyacinthe 774-6344

Châteauguay Hyundai
83, St-Jean-Baptiste
Châteauguay 692-9630

Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 378-1066

Hyundai Rive-Sud
34, boul. Taschereau
La Prairie 444-4244

NORD
Desmeules Hyundai
1237, boul.
des Laurentides
Ville de Laval 668-6393

Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. des
Laurentides
St-Antoine 432-4252

Hyundai Mont-Laurier
1756, boul. Poquette
Mont-Laurier 623-5018

Hyundai Val David - ENR.
1004, Route 117
Val David 322-6620

Chomedey Hyundai
2480, boul. Côte Labelle
Chomedey, Laval
682-6000

Auto Hyundai St-Eustache
885, Arthur Sauve
St-Eustache 491-1292

EST
Pointe-aux-Trembles Hyundai Inc.
12150, rue Sherbrooke est
Montreal 645-2233

Hyundai de Lanauvière
1105, de Lanauvière
Isbette 759-7069

Coiteux Hyundai
5187, avenue Papineau
Montreal 521-3201

Hyundai Rive Nord
1990, ch. Gascon
St-Louis-de-
Terrebonne 471-7669

Les Automobiles
Lise Grenier Inc.
1250, Rte. Marie-Victoria
Trois 743-1244

Hyundai Repentigny
845, rue Notre-Dame
Repentigny 582-3182

Metropolitain Hyundai
4552, Metropolitain Est
Montreal 374-9110